

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AUGMENTATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU
SCOLAIRE PAR UNE FORMATION SUR MESURE

RAPPORT D'ACTIVITÉS PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION

PAR
JOHANNE CYR

OCTOBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Résumé..... | i |
| Introduction | 1 |
| Chapitre 1 Contexte | 3 |
| 1.1 Problématique | 3 |
| 1.2 Cadre théorique..... | 7 |
| Chapitre 2 Hypothèse et questionnement..... | 14 |
| Chapitre 3 Description du projet d'intervention..... | 15 |
| 3.1 Situation où s'intègre le projet..... | 15 |
| 3.1.1 Poste de conseiller pédagogique à la CSMB | 15 |
| 3.1.2 Mode de participation des équipes aux formations..... | 16 |
| 3.2 Méthode d'échantillonnage | 17 |
| 3.3 Identification de la population cible..... | 18 |
| 3.4 Description des participants..... | 18 |
| Chapitre 4 Description des actions ou des opérations | 22 |
| 4.1 Outil d'évaluation (échelle adaptée) | 22 |
| 4.2 Formations..... | 23 |
| 4.2.1 Formations proposées (corpus)..... | 23 |
| Chapitre 5 Analyse critique..... | 33 |
| Chapitre 6 Résultats..... | 36 |
| 6.1 Pour la période du dîner, en ce qui a trait aux activités | 36 |
| 6.2 Pour la période du dîner, en ce qui a trait aux soins d'urgence | 37 |

| | |
|---|---------|
| 6.3 Pour la période du dîner, en ce qui a trait au rapport d'accident | 39 |
| 6.4 Pour la période du dîner, en ce qui a trait à l'hygiène/lavage de mains..... | 39 |
| 6.5 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait aux soins d'urgence | 40 |
| 6.6 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait au rapport d'accident | 41 |
| 6.7 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait à l'hygiène..... | 42 |
| 6.8 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait au programme d'activités | 42 |
| 6.9 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait au choix d'activités..... | 44 |
| 6.10 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait aux types d'activités | 45 |
| Discussion | 56 |
| Conclusion..... | 62 |
| Annexe 1 : Formulaire enquête CSMB..... | 66 |
| Annexe 2 : Résultat de l'enquête sur les besoins de formation pour les six écoles participantes..... | 72 |
| Annexe 3 : Formulaire de consentement..... | 73 |
| Annexe 4 : Grille d'observation des services de garde (CSMB)..... | 77 |
| Annexe 5 Tableau des liens entre formations reçues et changements observés.... | 83 |
| Annexe 6 Tableaux des changements observés..... | 85 |
| Références | 103 |

RÉSUMÉ

La fréquentation d'un service de garde en milieu scolaire fait désormais partie de la vie scolaire de près de la moitié des enfants du préscolaire et du primaire du Québec. Le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (SGMS) invite les éducateurs à poursuivre le développement global des élèves, dans le cadre du projet éducatif de l'école, et en complémentarité aux services éducatifs qui y sont offerts.

Peu de recherches, pour la plupart réalisées aux États-Unis, se sont penchées sur la qualité des SGMS. Au Québec, les résultats des items observés à partir de l'échelle d'évaluation en environnement de garde scolaire (ÉÉEGS), démontrent une qualité générale, de « minimale » à « inadéquate », à la limite de « bonne » pour certains items.

En 2006, l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dénote que la qualité des critères observés n'a pas changé de façon significative. De ce fait, des défis sont dégagés et certaines recommandations sont émises afin de soutenir les milieux de garde à l'amélioration de la qualité des services offerts. L'on suggère, entre autres, de renforcer le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire et de favoriser l'accès à la formation continue.

C'est dans ce contexte que ce projet de recherche a vu le jour, suite au développement d'un service de conseil pédagogique offert à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Des formations sur mesure sont proposées au personnel des SGMS et six milieux ont participé au projet, après avoir reçu en moyenne 32 heures de formation. Les milieux ont été observés sous l'angle de la qualité de l'offre éducative qui se décline en deux volets, soit la diversité de l'offre d'activités éducatives proposées ainsi que le respect des normes minimales de santé et de sécurité, telles que prescrites au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire.

De façon générale, les résultats permettent de constater que des changements de pratiques ont été observés suite aux formations reçues et ce, dans chacun des milieux.

Par contre, il n'a pas été possible de démontrer que l'effet de la formation sur mesure varie en fonction de la formation initiale et de l'expérience des éducatrices. Il est à noter que les observations ont été effectuées auprès d'un groupe d'éducatrices, et non pas individuellement.

Une recherche de plus grande envergure pourrait plus facilement dégager des liens entre la qualité et la formation du personnel. Pour ce faire, il faudrait très certainement avoir recours à une grille d'évaluation validée qui permettra une observation plus détaillée et rigoureuse de la qualité.

Mots-clés :

Service de garde en milieu scolaire; formation initiale; formation sur mesure; éducatrices; qualité;

INTRODUCTION

La qualité des services de garde en milieu scolaire est, depuis quelques années, un sujet qui interpelle plusieurs acteurs du secteur de l'éducation. Parler de qualité ou être en mesure de l'évaluer nécessite d'abord une concertation des différents acteurs : les éducatrices, les autres membres de l'équipe-école, les partenaires scolaires, les parents et les enfants eux-mêmes.

D'abord et avant tout mis en place afin de répondre aux besoins des parents, dans une perspective de conciliation travail-famille, les services de garde composent désormais avec des réalités différentes, selon les particularités de chaque milieu.

Dans le cadre de ce projet de recherche, la qualité des services de garde en milieu scolaire sera observée par la lunette de l'atteinte des objectifs de la mission éducative de l'école : « instruire, socialiser, qualifier ».

De façon plus spécifique, le volet développé portera sur l'observation des pratiques éducatives des services de garde en milieu scolaire, en regard du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire tiré de la Loi sur l'instruction publique (Gouvernement du Québec, 1997).

Ainsi, le premier objectif dudit Règlement invite les services de garde à « ...poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école » (chap.1, 2.1). C'est d'abord et avant tout sous l'angle de la diversité de l'offre d'activités éducatives que ce projet de recherche se situe.

Des éléments d'observation permettront aussi d'analyser le troisième objectif de ce règlement, soit « d'assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école » (chap.1, 2.3). Il s'agit ici de voir au respect des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que du code de vie de l'école.

CHAPITRE 1

CONTEXTE

1.1 Problématique

L'enjeu de la conciliation travail-famille a pris naissance au cours de la Révolution tranquille, alors que les femmes se retrouvent en nombre croissant sur le marché du travail; le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus est passé de 22,2% en 1946 à 60,9% en 2009 (ISQ, 2009). Le visage de la famille traditionnelle se transforme aussi : on assiste à une augmentation de familles monoparentales. Dans ce cas, et aussi pour les familles biparentales dont les deux conjoints travaillent, un nouveau mode d'organisation familiale s'avère nécessaire. Le taux d'activité des mères dont les enfants sont âgés entre 6 et 15 ans est le plus élevé, soit 85,7% (MFACF; 2009). À ce titre, et étant donné l'horaire scolaire, les besoins de garde augmentent considérablement. « Les services de garde scolaire visent ainsi à concilier l'horaire de classe des enfants et l'horaire de travail des parents, parfois pour quelques heures seulement par jour, mais, dans certains cas, le nombre d'heures de fréquentation d'un service de garde scolaire est équivalent au nombre d'heures passées en classe » (Avis CSÉ, 2006, p.1). Cette situation est observée lorsque les enfants arrivent à l'école vers 7h30, pour en repartir à 17h30. Compte tenu que le temps en classe compte cinq heures, les heures additionnelles sont vécues par l'enfant au service de garde de l'école.

Ainsi, pour faciliter l'accès aux services de garde en milieu scolaire, le ministère de l'Éducation a octroyé des allocations financières pour des places à contribution réduite en septembre 1998, dans le cadre de la réforme de l'éducation. Les services de

garde en milieu scolaire au Québec ont, de ce fait, connu une importante augmentation de fréquentation. De 70 000 enfants, en 1995-1996 (Roy, Baillargeon et Larouche, 1999), à 92 664 en 1997-1998, jusqu'à 245 661 en 2009-2010, soit 48,1% de la clientèle du préscolaire et primaire (Gouvernement du Québec, 2010).

En 2001, le premier rapport du Vérificateur général du Québec sur le sujet des services de garde en milieu scolaire reconnaissait l'accessibilité à un plus grand nombre de familles, mais déplorait la qualité des services offerts (Gouvernement du Québec, 2001). Les milieux reconnaissent cet état de fait et s'entendent pour porter un regard attentif sur le sujet de la qualité des services offerts, autant en ce qui a trait à la santé et la sécurité, qu'au regard de l'offre d'activités éducatives.

En 2005, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSÉ) amorçait un travail de consultation et de réflexion quant au développement des services de garde en milieu scolaire (Avis du CSÉ, 2006).

En septembre 2006, le CSÉ dépose un avis qui fait état de la situation des services de garde en milieu scolaire au Québec. On y présente quatre points d'ancrage de la réflexion du conseil, dont la préoccupation de la qualité des services offerts et la complémentarité des services de garde à la mission éducative de l'école. Cinq défis sont soulevés et six leviers sont retenus afin de soutenir les défis à venir.

Le premier défi : Assurer une saine gestion du service de garde scolaire et une réponse appropriée aux besoins de base de l'organisation.

Le deuxième défi : Poursuivre l'intégration des services de garde scolaire à l'école.

Le troisième défi : Actualiser davantage la fonction éducative complémentaire du service de garde dans les pratiques des éducateurs et des éducatrices du service de garde scolaire.

Le quatrième défi : Resserrer la concertation entre tous les acteurs qui travaillent dans les écoles de milieux pluriethniques et de milieux défavorisés et développer la complémentarité du service de garde.

Le cinquième défi : Répondre aux besoins spécifiques de certains enfants.

Les six leviers retenus pour soutenir l'atteinte des cinq défis et pour favoriser le développement qualitatif des services de garde en milieu scolaire sont les suivants :

Le levier 1 : Rehausser les exigences de formation pour l'obtention d'un poste et favoriser l'accès à la formation continue.

Le levier 2 : Renforcer les mécanismes de reddition de comptes à l'égard du développement de la qualité des services de garde scolaire.

Le levier 3 : Assurer un niveau de financement approprié en tenant compte d'un nouveau partage du coût entre les parents et l'État.

Le levier 4 : Renforcer le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire.

Le levier 5 : Élaborer et soutenir localement une démarche d'amélioration continue de la qualité des services.

Le levier 6 : Soutenir et diffuser les projets mobilisateurs.

Dans le cadre de ce projet de recherche, le premier levier sera ciblé et nous en évaluerons l'impact car il fait appel à la formation du personnel. Il est question de formation initiale, mais aussi de formation continue, tel que stipulé à l'article 96.20 de La Loi sur l'instruction publique (2006). À cet effet, les Commissions scolaires reçoivent les besoins de formation du personnel des écoles.

Pour faire suite à cet état de fait, et tel que stipulé par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, tiré de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3, a. 454.1) et étant donné la nature de la mission des services de garde en milieu scolaire, il s'avère donc pertinent de s'intéresser à la qualité et à la complémentarité des services offerts. Ces données ont été présentées afin de mettre en relief la pertinence d'une étude de la situation actuelle des services de garde en milieu scolaire qui ont dû s'adapter à une croissance rapide.

En ce qui a trait à la santé, la sécurité et l'offre d'activités éducatives, les éléments de la présente recherche abordent le rôle éducatif des éducatrices des services de garde en milieu scolaire, en lien avec le projet éducatif de l'école, qui s'actualise désormais par le plan de réussite, ainsi que la formation se rattachant à la pratique.

1.2 Cadre théorique

Un nombre important de recherches ont examiné la qualité des services de garde fréquentés par les enfants d'âge préscolaire et son lien avec le développement cognitif et social des enfants (Burchinal, Kainz et Cai, 2011). Ces recherches ont notamment fait ressortir 1) le lien entre la qualité structurelle (ratio, formation, etc.) des milieux de garde et le développement des enfants et 2) le lien entre la qualité des processus (activités proposées, relations enfants-enfants, relations adultes-enfants) et le développement des enfants. Cependant, les études ayant examiné la qualité des services de garde en milieu scolaire sont relativement rares malgré le fait que certaines caractéristiques de cet environnement puissent contribuer de façon positive au développement des enfants (Vandell, 2005).

Un outil habituellement utilisé dans les recherches, ici et ailleurs, qui se sont intéressées à la qualité des services de garde est la *School Age Environment Rating Scale* (SACERS, Harms, Jacobs & White, 1996). Cette échelle d'observation tient compte du fait que les services de garde scolaire accueillent des enfants de 5 à 12 ans. Étant donné cette grande variété dans les âges, il est indispensable d'offrir des activités qui comblerent des besoins et des intérêts chez des enfants dont l'écart d'âge peut aller jusqu'à sept ans.

Afin d'élaborer une échelle complète d'évaluation des services de garde pour les enfants d'âge scolaire, les auteures ont puisé à plusieurs sources. Plutôt que de mesurer le contenu du programme offert, l'ÉÉEGS (traduction française du SACERS, de Baillargeon, Veilleux et Larouche, 1998) s'appuie sur les critères d'un développement adéquat des enfants d'âge scolaire. Ainsi, les pratiques éducatives valorisées dans la littérature (Seligson et Allenson, 1993) ont également été considérées afin que l'échelle soit conforme aux courants actuels sur la façon de combler les besoins de développement des enfants d'âge scolaire.

L'observation à l'aide du SACERS permet d'attribuer un score global de qualité ainsi que des scores pour chaque sous-échelle, que sont le mobilier et l'aménagement, la santé et la sécurité, les activités, les interactions, la structure du service, le développement du personnel et les besoins spéciaux.

Le score de chaque sous-échelle est représenté par une note inadéquate (1) qui indique des lacunes qui compromettent le développement des enfants, une note minimale (3) qui correspond à un niveau de garde de type « gardiennage », alors qu'une note bonne (5) décrit les dimensions de base d'un niveau de garde approprié au développement. Enfin, une note excellente (7) décrit un service de garde de qualité élevée qui élargit l'expérience des enfants, augmente leurs apprentissages et leur donne un soutien chaleureux et attentif (Harms, Vineberg-Jacobs et Romano-White, 1996).

Dans un premier temps, il est à noter que la majorité des études dans le domaine ont été effectuées aux États-Unis. Ces études ont permis d'établir des liens entre la qualité structurelle d'un service de garde en milieu scolaire (SGMS) et le développement, ainsi que des liens entre la qualité des processus et le développement des enfants. Par exemple, le niveau de qualification du personnel, le ratio éducatrice enfant, la variété d'activités et la qualité de la relation entre le personnel et les enfants (Vandell et al, 1996) ont été associés à la réussite éducative et des comportements positifs chez les enfants.

En ce qui a trait à la formation des éducatrices, la recherche de Rosenthal et Vandell (1996) s'intéresse aux enfants, principalement de 9 à 12 ans, qui participent à des *SACC* (services de garde en milieu scolaire). Cette étude a été réalisée au Wisconsin, aux États-Unis. Ce projet de recherche suggère de favoriser une convergence entre les observateurs, les enfants et les parents afin de mesurer les facteurs qui contribuent à un service de garde de qualité. Il observe différentes situations, au regard de la qualité

des SACC, dont voici les éléments : le ratio éducatrice/enfants, la qualification des éducatrices, les interactions positives/neutres ou négatives entre éducatrices et enfants, la cote des programmes d'activités offerts en termes de flexibilité et appropriés au groupe d'âge.

Les résultats ont démontré que les interactions négatives étaient plus fréquentes lorsque les ratios étaient plus élevés. On a aussi observé que la présence d'un plus grand nombre de différents types d'activités était associée à un plus grand nombre d'interactions positives.

Un des objectifs de la recherche de Rosenthal, Lowe et Vandell (1996) était de présenter un questionnaire aux enfants participants aux SACC. Les résultats ont démontré que lorsque les activités offertes étaient plus variées et adaptées au groupe d'âge, on observait un plus grand nombre d'interactions positives/neutres. De plus, lorsque les activités proposées durant une semaine étaient variées, les enfants avaient une perception positive du SACC. En conclusion, un milieu où il y a un grand nombre d'interactions négatives verra des enfants qui ont une plus faible estime d'eux-mêmes, en partie s'il y a peu de support de l'éducatrice. Inversement, les SACC qui offrent une grande variété d'activités permettent à l'enfant de se sentir compétent parce qu'il a l'occasion d'expérimenter et de prendre des décisions.

Une autre recherche portant sur l'impact des SGMS sur la réussite éducative (Vandell et al, 1999) indique, entre autres, que les enfants ayant participé à des activités au SGMS, entre une et trois heures par jour, sont considérés par leurs enseignants, comme ayant de meilleures habiletés sociales que les enfants qui ne fréquentent pas un SGMS.

De façon plus spécifique, Vandell et al (1999) relatent que les enseignants ont remarqué que les garçons avaient moins de problèmes de comportements lorsque les interactions avec le personnel des SGMS étaient positives. À l'inverse, si le climat

était négatif, le niveau de littératie et de numératie était plus faible. En conclusion, on ajoute qu'il n'est pas nécessairement pertinent d'allonger la journée de classe traditionnelle pour augmenter la réussite scolaire. Par contre, offrir des choix d'activités riches et variées et soutenir la socialisation au SGMS rapporte au plan académique.

Certains aspects de la qualité de ces services de garde en milieu scolaire sont liés à différents aspects de l'adaptation scolaire et psychosociale. Par exemple, Pierce et al. (2010) ont trouvé que des relations positives entre le personnel et les enfants sont associées à une meilleure performance en lecture et en mathématiques et de meilleures habiletés sociales. De plus, la disponibilité d'une variété d'activités appropriées à l'âge des enfants est liée à une meilleure performance en mathématiques et à de meilleures habitudes de travail en classe.

Au Québec, et malgré l'utilisation croissante des SGMS, peu d'études ont été effectuées pour connaître leur qualité ou leur contribution au développement et au bien-être des enfants.

En 1998, White et ses collègues ont mesuré la qualité globale de 27 SGMS à l'aide de la version française de la SACERS. Ces chercheurs ont constaté que les SGMS ont tendance à varier entre les cotes « minimales » et « inadéquates » et les cotes à la limite de la catégorie « bonne ». Il semble donc que la qualité des SGMS est très variable et qu'il y a place à amélioration (White et autres, 1998).

Quant à certains éléments liés à la qualité des SGMS, Roy, Baillargeon et Larouche (1999) dans leur étude de la qualité des services de garde en milieu scolaire dans la région de Québec examinent la relation entre la qualité d'un SGMS et la formation et l'expérience de son personnel. Comme les exigences de formation sont minimales en

SGMS, cette étude décrit les caractéristiques du personnel des services de garde en milieu scolaire et tente d'établir si elles sont liées à la qualité de ces services. Les chercheurs ne réussissent toutefois pas à établir clairement un tel lien. Selon eux, l'absence de relation peut être attribuée au fait que les contenus des diverses formations ne répondent pas suffisamment aux exigences de travail en SGMS. Toutefois, les résultats indiquent qu'il y a un lien entre l'expérience du personnel et la qualité des services. Ainsi, et même si la formation n'est pas liée à la qualité, l'expérience de l'individu dans ce genre de travail semble avoir un impact sur la qualité du milieu.

Dans une autre étude, Jacobs, Mills et Jennings (2002) ont évalué la qualité globale de 40 SGMS au Québec, de septembre 1998 à juin 1999, à l'aide de la même grille d'évaluation (SACERS). Le score moyen de qualité globale mesurée était alors de 4,01, soit à mi-chemin entre une note de qualité « minimale » et une note « bonne ».

Enfin, les résultats préliminaires de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) vont dans le même sens que les précédentes. En 2004, les chercheurs ont évalué 500 SGMS au moment où les enfants de l'étude fréquentaient la maternelle. Le score total de qualité des ces SGMS est de 3,89, soit à mi-chemin entre une note de qualité « minimale » (3) et une note « bonne » (5). De manière plus spécifique, les scores des différentes sous-échelles montrent que ce sont les catégories « Santé et sécurité », « Activités » et « Développement de personnel » qui obtiennent les scores les plus faibles (Japel, 2005, données non publiées).

Le premier Rapport du Vérificateur général du Québec (2001) concernant les services de garde en milieu scolaire propose des recommandations, à l'intérieur des conclusions, concernant l'accessibilité, la politique de santé et sécurité, l'environnement physique, la compétence du personnel, le programme d'activités, le

cadre de gestion et de reddition de comptes. À ce sujet, le Rapport salue les progrès concernant l'accessibilité, malgré le défi que représente la gestion de la croissance rapide, mais il estime que la qualité n'est pas à la hauteur de ses attentes.

L'avis déposé par le CSÉ en septembre 2006 présente un état de situation sur la qualité des SGMS. Entre deux conceptions de la qualité, le CSÉ choisit de s'y pencher sous l'angle de la qualité de l'offre des SGMS. Sa réflexion a plutôt porté sur la nature de la mission des SGMS, sur le développement de services de qualité et sur la complémentarité de ces services avec la triple mission de l'école québécoise.

Pour ce faire, il réfère à onze critères pour évaluer la qualité d'un SGMS, soit une représentation de l'analyse de trois outils recensés, entre autres : 1) où le personnel est compétent et possède des connaissances et des habiletés dans le domaine du développement des enfants; 2) où le personnel a accès à des activités de développement professionnel; 3) qui possède un programme d'activités qui favorise le développement global des enfants, en offrant des activités diversifiées et dont la mise en œuvre est évaluée périodiquement; 4) où les règles concernant la santé et la sécurité des enfants sont claires et connues de tous.

Au regard des critères retenus, le Conseil ne prétend pas que les services actuels sont tous de piètre qualité, ni que tous les acteurs manquent de volonté à cet égard. Il croit cependant qu'il y a lieu de faire davantage pour favoriser l'amélioration de la qualité des SGMS.

En résumé, près de dix ans après les recherches présentées précédemment, nous notons que la situation n'a pas changé de façon significative, tel que nous l'indique l'avis du CSÉ.

Le Conseil estime que les parents et le personnel des SGMS sont les acteurs de première ligne auprès des enfants, leur responsabilité à l'égard de la qualité des

services offerts étant indéniable. Pour ce faire, l'utilisation des six leviers suivants pourra soutenir les milieux de garde afin qu'ils relèvent les défis proposés et pour leur permettre d'améliorer la qualité des services offerts : rehausser les exigences de formation pour l'obtention d'un poste et favoriser l'accès à la formation continue; renforcer les mécanismes de reddition de comptes à l'égard du développement de la qualité des SGMS; assurer un niveau de financement approprié en tenant compte d'un nouveau partage du coût entre les parents et l'État; renforcer le Règlement sur les SGMS; élaborer et soutenir localement une démarche d'amélioration continue de la qualité des services; soutenir et diffuser les projets mobilisateurs.

Tous ces constats nous amènent à souligner la nécessité qu'après l'évolution quantitative du réseau et l'amélioration indéniable de l'accessibilité des SGMS, il faut maintenant inscrire leur développement qualitatif au cœur des priorités.

Les assises théoriques présentées précédemment nous permettent de situer les éléments de la qualité priorisés aux fins du présent projet de recherche. De ce fait, et étant donné le contexte scolaire québécois, les domaines d'observation retenus tiendront compte de la mission éducative de l'école et du développement global des enfants d'âge scolaire qui réfèrent au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, tiré de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3, a. 454.1).

De ce fait, et tel que précisé précédemment, nous observerons et analyserons la qualité de l'offre des activités éducatives sous l'angle de la diversité. De plus, et afin d'assurer la santé et la sécurité des élèves, nous nous pencherons sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que du code de vie de l'école.

CHAPITRE 2

HYPOTHÈSE ET QUESTIONNEMENT

Ainsi, dans le but de s'assurer que les pratiques éducatives des services de garde en milieu scolaire correspondent à des critères de qualité, en regard de la mission éducative de l'école, les résultats de la présente recherche reflètent un besoin de formation qui tient compte de l'expérience des éducatrices et permet d'émettre l'hypothèse suivante : il y a une relation significative entre la formation sur mesure des éducatrices et la qualité des services de garde en milieu scolaire.

À cette première étape du projet de recherche, nous désirons répondre aux deux questions de recherche suivantes : 1) Est-ce que la formation sur mesure permet d'augmenter la qualité des services de garde? 2) Est-ce que l'effet de la formation sur mesure varie en fonction de la formation initiale et de l'expérience des éducatrices?

Pour ce faire, l'identification de la scolarité et de l'expérience des éducatrices représentent un volet important, sinon essentiel en regard des questions de recherche à savoir si la formation sur mesure, identifiée en complémentarité avec la formation initiale et l'expérience des éducatrices, permet d'augmenter la qualité des services de garde en milieu scolaire.

CHAPITRE 3

DESCRIPTION DU PROJET D'INTERVENTION

3.1 Situation où s'intègre le projet

3.1.1 Poste de conseiller pédagogique :

Ce projet de recherche s'est inscrit, avant tout, dans une démarche réflexive du rôle éducatif des services de garde en milieu scolaire; une préoccupation de la reconnaissance de l'expérience des éducatrices et l'accès à des formations sur mesure sur des sujets qui répondraient à leurs besoins, afin d'accroître la qualité des services offerts.

En avril 2007, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) développe, pour les éducatrices et les techniciennes des services de garde, un questionnaire sur les besoins de formation. On y propose différents sujets qui ont trait au programme d'activités et à la gestion de groupe (annexe 1). Les résultats de cette enquête confirment des besoins spécifiques au regard de formations sur mesure, adaptées aux besoins des services de garde (annexe 2).

C'est dans cet esprit, et pour faire suite au premier rapport du Vérificateur général de 2001, de l'Avis du CSÉ déposé en septembre 2006 ainsi que des résultats de l'enquête des besoins de formation réalisé en avril 2007, que la CSMB fait le choix d'offrir un service de conseil pédagogique. Depuis août 2007, deux conseillères pédagogiques offrent des formations spécifiques et sur mesure aux équipes d'éducatrices des services de garde et la chercheure occupe un des deux postes de conseillère pédagogique.

3.1.2 Mode de participation des équipes aux formations

Par le biais d'une offre de service de la part des services éducatifs de la CSMB, les équipes d'éducatrices des services de garde signifient leur intention de participer à des formations sur mesure offertes au répertoire et qui répondent à leurs besoins.

Lorsqu'une équipe d'éducatrices se montre intéressée à recevoir de la formation, la conseillère pédagogique propose une rencontre d'environ une heure afin d'expliquer les éléments de formation possibles, en lien avec les besoins de formation évoqués lors de l'enquête. Après discussions, et afin de créer un premier contact avec les éducatrices, la conseillère pédagogique propose une démarche qui débute par une journée d'observation.

L'observation s'effectue sur une journée complète, soit plus précisément lors des périodes du dîner et après l'école, pendant les périodes d'activités offertes aux enfants. Entre les périodes, une rencontre d'environ une heure a lieu avec la technicienne afin de répondre aux éléments qui n'ont pu être observés (voir grille d'observation à l'annexe 4).

Suite à l'observation, diverses recommandations sont inscrites au rapport d'observation, autant en ce qui a trait au fonctionnement qu'à des suggestions de formation afin d'améliorer la qualité des services offerts.

Ce rapport est transmis à la direction d'école et un échange a lieu entre la technicienne du service de garde, la direction et la conseillère pédagogique afin de s'entendre sur les éléments de contenu à proposer, compte tenu des besoins de formation exprimés par les éducatrices.

Par la suite, une démarche de formation s'amorce dans leur milieu, selon les sujets choisis. Il est important de mentionner que l'observation permet d'effectuer des liens entre certains aspects plus spécifiques de la formation et ces mêmes aspects observés dans le milieu. La conseillère pédagogique spécifie toujours que ses observations représentent un moment « photographique » au regard d'une pratique « cinématographique ». C'est-à-dire qu'il est possible que les observations effectuées ne représentent pas une pratique constante.

Ce projet de recherche s'effectuera selon le même mode de participation des équipes aux formations. Nous y ajouterons une journée d'observation, dans les douze mois suivants.

3.2 Méthode d'échantillonnage

Les établissements primaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys sont au nombre de 62 et rejoignent 636 éducatrices, en date du 18 mars 2006. (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Ressources humaines, 2006).

Dans un premier temps, les directions d'écoles primaires du réseau 2 de la CSMB, qui représentent 31 écoles, ont été informées par le secrétariat général de la CSMB, que la chercheuse pourrait les contacter afin de vérifier leur intérêt à participer à ce projet de recherche. Ensuite, la chercheuse a contacté les directions d'écoles ainsi que les équipes de services de garde des écoles ayant déjà reçu au moins dix heures de formation dans les domaines abordés dans ce projet de recherche, critère minimal déterminé par la chercheuse dans le cadre de la recherche, et intéressées à participer de manière volontaire au projet. La chercheuse les a rencontrées afin d'expliquer le projet de recherche et ses objectifs, ainsi que de répondre aux questions. Si elles acceptaient, les éducatrices devaient remplir un formulaire de consentement (annexe 3).

3.3 Identification de la population cible

Les services de garde retenus aux fins du projet de recherche représentent plus précisément un échantillon dit de convenance qui n'est pas nécessairement représentatif de toutes les éducatrices en service de garde en milieu scolaire francophones de la région de Montréal et des environs. Tel que mentionné précédemment, les équipes retenues ont participé à des formations qui font suite aux suggestions qui se retrouvent au rapport d'observation, pour un total d'au moins dix heures.

3.4 Description des participants

L'échantillon est constitué de 37 éducatrices en service de garde en milieu scolaire francophones de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, soit environ 6% de la population totale. Elles proviennent de six écoles ayant participé à au moins dix heures de formation, ou plus, sur les domaines abordés dans le cadre de ce projet de recherche, soit la santé, la sécurité et les activités éducatives.

Il apparaît aussi important de mentionner que quatre des six écoles participantes (61%) se retrouvent en milieu défavorisé, soit avec des indices de défavorisation IMSE et SFR de rang décile 8-9-10 (voir les définitions plus bas). Ce pourcentage de participant ne représente pas celui de la CSMB qui est plutôt de 34% (21 écoles / 62)¹.

Le MELS définit les deux indices retenus pour statuer le décile de défavorisation comme suit : ²

¹ CSMB, *convention de partenariat 2009*: 47/62 SFR 8-9-10 et 21/62 IMSE 8-9-10.

² Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indices de défavorisation 2010-2011*.
http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Indice_defav/index_ind_def.htm.

Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Indice du seuil de faible revenu (SFR)

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Les deux indices se situent sur une échelle de 1 à 10, le plus haut degré étant représenté par 10.

Les données relatives aux écoles participantes et nécessaires à l'analyse des questions de recherche se retrouvent au tableau 3.1, qui présente les caractéristiques des écoles participantes (CSMB, 2009) et au tableau 3.2, qui présente les caractéristiques personnelles des éducatrices qui sont tirées des formulaires de consentement remplis par celles-ci.

Tableau 3.1 : Caractéristiques des écoles participantes au 30 septembre 2009

| École | Indice de défavorisation IMSE / SFR | Nombre d'élèves | Nombre d'élèves inscrits au SDG | Nombre d'éducatrices |
|-------|-------------------------------------|-----------------|---------------------------------|----------------------|
| A | 5 / 8 | 301 | 283 | 14 |
| B | 9 / 9 | 227 | 65 | 3 |
| C | 7 / 10 | 541 | 195 | 8 |
| D | 9 / 10 | 244 | 97 | 5 |
| E | 10 / 10 | 231 | 98 | 4 |
| F | 10 / 10 | 229 | 98 | 3 |

Tableau 3.2 : Profil au 30 septembre 2009 (caractéristiques personnelles des éducatrices)

| École | Ancienneté Minimale Maximale Moyenne | Âge Minimum Maximum Moyen | Formation initiale |
|-----------------------|---|------------------------------------|-------------------------|
| A (14 éducatrices) | 0 ans 3 mois 8 ans 7 mois 2 ans 5 mois | 29 60 43 | 8 DES 5 DEC 1 BAC |
| B (3 éducatrices) | 1 an 6 mois 12 ans 0 mois 6 ans 5 mois | 26 56 46 | 2 DES 0 DEC 1 BAC |
| C (8 éducatrices) | 0 an 6 mois 12 ans 0 mois 5 ans 2 mois | 30 56 44 | 6 DES 1 DEC 1 BAC |
| D (5 éducatrices) | 1 an 1 mois 9 ans 9 mois 7 ans 0 mois | 30 52 43 | 3 DES 2 DEC 0 BAC |
| E (4 éducatrices) | 3 ans 6 mois 24 ans 9 mois 10 ans 0 mois | 42 56 51 | 3 DES 0 DEC 1 BAC |
| F (3 éducatrices) | 8 ans 0 mois 22 ans 10 mois 14 ans 3 mois | 35 57 46 | 3 DES 0 DEC 0 BAC |

CHAPITRE 4

DESCRIPTION DES ACTIONS OU DES OPÉRATIONS

4.1 Outil d'évaluation (échelle adaptée)

Dans un premier temps, une observation est effectuée dans les milieux, à partir d'une grille d'observation élaborée à cet effet (annexe 4). Ladite grille a été inspirée de l'ÉÉEGS (version française du SACERS), soit l'Échelle d'évaluation de l'environnement de garde scolaire de Harms, Jacobs et White (1998) et adaptée à la réalité des services de garde de la CSMB. Des 47 domaines d'observation proposés par l'ÉÉEGS, 12 ont retenu notre attention et ont été priorisées. Certaines d'entre elles portent la même appellation, tandis que d'autres ont été regroupées et sont nommées différemment. Les domaines observés de la grille adaptée sont les suivantes : horaire des périodes du service de garde; nombre de groupes; nombre d'enfants ayant des besoins spéciaux (EHDAA); le mode de prise de présence à l'arrivée et au départ des enfants; les déplacements et les transitions entre les activités; les soins d'urgence et les rapports d'accident; les locaux utilisés; les services de fours à micro-ondes et de traiteur; l'hygiène; les activités extérieures et intérieures; les interventions éducatives; la connaissance du code de vie de l'école.

Ce projet de recherche se concentre sur trois domaines, soit : les activités extérieures et intérieures, les soins d'urgence et les rapports d'accident, l'hygiène. Ceux-ci ont été observés lors de la première journée ainsi qu'à la fin du projet, après les formations.

Ainsi, ces domaines nous permettront d'observer les résultats au prétest et au posttest, afin d'être en mesure d'analyser les écarts quant : à la diversité de l'offre d'activités

éducatives; aux soins d'urgence et aux rapports d'accident; au respect des règles d'hygiène.

4.2 Formations

4.2.1 Formations proposées (corpus)

En résumé, il y a d'abord eu une enquête sur les besoins de formation du personnel des SGMS, réalisée par la CSMB, en avril 2007. Ensuite, la création de deux postes de conseillers pédagogiques a permis le développement d'une offre de formations sur mesure, à partir d'observations effectuées dans les milieux selon une grille d'observation adaptée de l'ÉÉEGS. Finalement, c'est dans ce contexte que la chercheure, soit une des deux conseillères pédagogiques, a réalisé le présent projet de recherche.

Comme mentionné précédemment, la majorité des formations sur mesure ont été développées à partir des besoins exprimés par les milieux, lors de l'enquête sur les besoins de formation réalisée en avril 2007, dans tous les services de garde des écoles primaires de la CSMB. Par la suite, et afin de répondre aux besoins spécifiques exprimés par les éducatrices lors des observations de la chercheure, d'autres formations sur mesure ont été développées et se sont ajoutées à l'offre de service qui se retrouve au tableau 4.1.

Les résultats de l'enquête faisant état des besoins exprimés par les milieux participant au projet de recherche se retrouvent à l'annexe 2.

Ainsi, quatre des six milieux participant à ce projet de recherche ont répondu à l'enquête et trois ont évoqué un besoin de formation sur la gestion de groupe, selon une priorité plus ou moins importante. Les quatre milieux souhaitent recevoir de la formation en regard du programme d'activités, en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ), le projet éducatif de l'école, la cour d'école

ou les jours de pluie, selon une priorité plus ou moins importante. Deux milieux souhaitent bénéficier d'une formation sur la créativité, en lien avec le programme d'activités.

Parmi les formations sur mesure proposées par les conseillers pédagogiques, certaines ont été développées afin de répondre aux demandes de différentes instances, telles que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de la CSMB. C'est dans ce contexte que s'est réalisé le présent projet de recherche.

Ainsi, les formations SDG-FSM-CARACT et SDG-ACC-RÉUS présentées au tableau 4.1 permettent aux éducatrices de préparer et d'animer des activités éducatives qui soutiennent le développement global des enfants, en complémentarité avec le projet éducatif de l'école, conformément à l'article 1 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire.

Ensuite, et afin d'assurer le respect des règles de sécurité du code de vie de l'école (article 3, Règlement sur les services de garde en milieu scolaire), la formation sur mesure, sous le sigle SSD1, présente différentes techniques d'intervention qui permettent une gestion de groupe qui respecte la place et le rôle de chacun, éducatrice et enfant.

Dans le contexte de l'offre de service-conseil pédagogique à la CSMB, il s'avérait nécessaire d'offrir une formation sur mesure qui aborde deux aspects du Programme de formation de l'école québécoise et qui rejoignent la mission éducative de l'école, soit les compétences transversales et les domaines généraux de formation. Dans le cadre de cette formation, présentée sous le sigle SDG1, les éducatrices sont invitées à faire des liens entre les compétences transversales, les domaines généraux de formation et les activités éducatives proposées dans leur milieu. En deuxième partie,

les éducatrices sont invitées à bonifier et à diversifier l'offre d'activités éducatives déjà proposée en ce sens.

Ainsi, afin d'accroître la qualité des services offerts, les formations proposées sont présentées dans le tableau suivant (4.1). Il est à noter qu'à la fin de chaque titre, nous retrouverons en italique le domaine principal qui sera traité dans le cadre de ce projet de recherche, soit *activités, hygiène, soins d'urgence*.

De plus, et pour chacune des formations qui traitent d'un des domaines observés, un objectif spécifique est traité afin de présenter les différents résultats attendus. Ces objectifs spécifiques sont en lien avec la grille d'observation utilisée dans le cadre de ce projet de recherche.

Tableau 4.1 : Offre de formations

| Sigle | Titre | Description | Durée |
|------------------|---|---|-------------|
| SDG-1 | Le programme de formation de l'école québécoise et le service de garde – exploration (<i>activités</i>) | Faire des liens entre les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les actions éducatives. Objectif spécifique : Bonifier l'offre d'activités éducatives en lien avec les domaines généraux de formation et les compétences transversales. | 2 x 2h = 4h |
| SSD-1 | Intervenir auprès des enfants à l'heure du dîner. | Explorer les éléments de la communication qui facilitent la gestion de groupe et découvrir différentes façons d'ajuster notre intervention à l'enfant et à la situation. | 2 X 2h = 4h |
| SSD-2 | Intervenir auprès des enfants à l'heure du dîner – mises en situation | Mettre en application des techniques d'intervention à partir de situations vécues à l'heure du dîner ou lors des périodes du service de garde. | 1 x 2h = 2h |
| SDG-FSM- RÔLE | Rôle et responsabilités de l'éducateur en service de garde (<i>activités, hygiène, soins d'urgence</i>) | Présenter le rôle et les responsabilités de l'éducateur en service de garde au regard du plan de classification. Objectif spécifique : être en mesure de proposer des activités éducatives, de faire respecter les règles d'hygiène et d'intervenir adéquatement pour donner les premiers soins. | 2h |

| Sigle | Titre | Description | Durée |
|---------------------|--|--|-------------|
| SDG-FSM- SECUR | La sécurité (<i>soins d'urgence</i>) | <p>Présenter les différentes mesures qui permettent d'assurer la sécurité des enfants au service de garde.</p> <p>Objectif spécifique : connaître les mesures à effectuer en situation d'urgence, et plus précisément en cas d'accident.</p> | 2 x 2h = 4h |
| SDG-FSM- VALEURS | Les valeurs au service de garde | <p>Arriver à un consensus concernant les valeurs à privilégier au service de garde, tout en s'arrimant aux valeurs du projet éducatif de l'école et aux valeurs de la commission scolaire.</p> | 3 x 2h = 6h |
| SDG-FSM- RÈGLES | Les règles de fonctionnement – gestion de groupe | <p>Déterminer, en lien avec le code de vie de l'école, des règles et des conséquences claires afin de faciliter la gestion de groupe au service de garde.</p> | 3 x 2h = 6h |
| SDG-FSM- ACTIV | Animer une activité (<i>activités</i>) | <p>Connaître les éléments qui facilitent l'animation d'une activité.</p> <p>Objectif spécifique : s'approprier chaque étape d'une animation par différentes techniques.</p> | 2h |
| SDG-FSM- EXPÉR | Expérimentation de différents types d'activités pour les enfants de 5 à 12 ans. (<i>activités</i>) | <p>Expérimenter des activités dans divers domaines (sciences, cuisine, arts, sports, livres, etc.).</p> <p>Objectif spécifique : connaître de nouvelles activités éducatives.</p> | 2h |

| Sigle | Titre | Description | Durée |
|----------------|--|---|--------|
| SDG-FSM-CARACT | Les caractéristiques et les besoins des enfants de 5 à 12 ans (<i>activités</i>) | <p>Connaître les caractéristiques et les besoins des enfants d'âge scolaire ainsi que les stratégies qui permettent de répondre à ces besoins.</p> <p>Objectif spécifique : offrir des activités éducatives qui répondent aux besoins des enfants de 5 à 12 ans.</p> | 2h |
| SDG-ACC-RÉUS | Accompagnement – plan de réussite et programme d'activités (<i>activités</i>) | <p>Prendre connaissance du projet éducatif/plan de réussite de l'école et déterminer des moyens qui permettront la contribution du service de garde à l'atteinte des objectifs.</p> <p>Objectif spécifique : offrir des activités éducatives qui permettent de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan de réussite.</p> | 2 x 2h |
| SDG-ACC-PLANIF | Accompagnement – la grille de planification (<i>activités</i>) | <p>Concevoir une grille planification qui permettra de faire connaître les activités du service de garde et de s'exercer à les planifier, en utilisant cet outil.</p> <p>Objectif spécifique : offrir des activités éducatives diversifiées.</p> | 2 x 2h |
| SDG-ACC-ACTIV | Accompagnement – la fiche d'activité (<i>activités</i>) | <p>Explorer la fiche d'activité et s'exercer à planifier des activités à l'aide de cet outil.</p> <p>Objectif spécifique : s'approprier les éléments qui contribuent à faciliter le déroulement d'une activité.</p> | 2 x 2h |

| Sigle | Titre | Description | Durée |
|-----------------------|---|---|--------|
| SDG-ACC- PORTAIL | Accompagnement – le portail Édu- groupe et les livres de référence (<i>activités</i>) | Découvrir un éventail d'idées d'activités permettant l'atteinte de différents objectifs éducatifs à travers le Portail et des livres de référence conçus pour les enfants de 5 à 12 ans. Objectif spécifique : offrir des activités éducatives diversifiées. | 2h |
| SDG-ACC- INTER | Accompagnement – échange d'activités ou projet inter services de garde (<i>activités</i>) | Partager des activités ou concevoir un projet inter services de garde. Objectif spécifique : offrir de nouvelles activités éducatives. | 3 x 2h |
| SDG-ACC- INTERCULT | Accompagnement – politique interculturelle CSMB et idées d'activités (<i>activités</i>) | Connaître la politique interculturelle de la CSMB et découvrir des idées d'activités pour les enfants en classes d'accueil. Objectif spécifique : offrir des activités qui répondent aux besoins spécifiques des enfants de classes d'accueil. | 2h |

Afin d'amorcer spécifiquement un premier élément d'analyse, il apparaît pertinent de faire des liens entre les besoins de formation exprimés par les milieux lors de l'enquête de la CSMB et les formations reçues, étant donné que celles-ci tiennent aussi compte des résultats et des recommandations qui se retrouvent aux rapports d'observation. Le tableau 4.2 présente les formations reçues en regard des besoins exprimés et des recommandations effectuées. Les formations reçues qui correspondent à un besoin de formation nommé lors de l'enquête et/ou une recommandation du rapport d'observation apparaissent vis-à-vis, dans la colonne des formations reçues. Les éléments souhaités ou recommandés pour lesquels des formations n'ont pas été offertes sont inscrits en italique.

Tableau 4.2 : Compilation des interventions pour chaque école

| École (heures totales) | Besoins de formation (enquête) | Recommandations du rapport d'observation | Formations reçues |
|------------------------------|---|---|--|
| A (28 h) | Pas de réponse | SSD1 SDG1 SDG-ACC-PLANIF SDG-FSM-RÈGLES | SSD1 SDG1 SDG-ACC-PLANIF SDG-FSM-RÈGLES SDG-FSM-RÔLE SDG-FSM-VALEURS SDG-FSM-EXPÉR |
| B (20 h) | 1. Programme d'activités; 2. Créativité 3. Gestion de groupe | SSD1 SDG-FSM-RÔLE SDG-FSM-SECUR SDG-ACC-RÉUS | SSD1 SDG-FSM-RÔLE SDG-FSM-SECUR SDG-ACC-RÉUS SDG-ACC-INTER |
| C (32 h) | 1. Programme d'activités/PFÉQ 2. Créativité 3. Programme d'activités/Projet éducatif | SSD1 SDG-ACC-RÉUS SDG1 SDG-FSM-SECUR | SSD1 SDG-ACC-RÉUS SDG1 SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-ACTIV SDG-FSM-RÔLE |
| D (32 h) | 1. Animation 2. Gestion de groupe | SSD1 SDG-FSM-RÔLE | SSD1 SDG-FSM-RÔLE |

| École (heures totales) | Besoins de formation (enquête) | Recommandations du rapport d'observation | Formations reçues |
|------------------------------|---|--|--|
| | <i>3. Développement global</i> | SDG-FSM-SECUR SDG-FSM- VALEURS SDG-ACC-RÉUS | SDG-FSM-SECUR SDG-FSM-VALEURS SDG-FSM-ACTIV SDG-ACC-PORTAIL SDG-ACC-INTER |
| E (36 h) | 1. <i>Animation</i> 2. <i>Soutien EHDAA</i> 3. <i>Gestion de groupe</i> | SDG-ACC- INTERCULT SDG-FSM-CARACT SSD1 | SDG-ACC- INTERCULT SDG-FSM-CARACT. SDG-FSM-RÈGLES SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-INTER SDG-ACC-RÉUS SDG-FSM-VALEURS SDG1 |
| F (36 h) | Pas de réponse | SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-ACTIV | SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-ACTIV SDG1 SDG-ACC-RÉUS SDG-ACC-INTER SSD1 SDG-FSM-JPED |

Ainsi, à partir des données présentées au tableau 4.2, il est déjà possible d'observer que les six écoles ont reçu des formations correspondant à leurs besoins.

Trois écoles sur six ont bénéficié de formations qui répondaient spécifiquement à tous les besoins exprimés dans le questionnaire initial et aux recommandations du rapport d'observation.

En ce qui concerne les trois autres écoles, cinq éléments n'ont pas été abordés en formation.

Il est à noter qu'aucune formation répondant aux besoins des enfants HDAA n'avait encore été développée au moment de la recherche.

CHAPITRE 5

ANALYSE CRITIQUE

Dans un premier temps, une identification des écarts entre le prétest et le posttest sera présentée pour chaque milieu participant afin de répondre à la première question de recherche :

Est-ce que la formation sur mesure permet d'augmenter la qualité des services de garde?

Après avoir répondu à la première question, nous souhaitons vérifier l'hypothèse suivante : il y a une relation significative entre la formation sur mesure des éducatrices et la qualité des services de garde en milieu scolaire.

Dans un deuxième temps, nous examinerons la relation entre la formation initiale, la formation sur mesure et l'expérience des éducatrices afin de répondre à la deuxième question de recherche :

Est-ce que l'effet de la formation sur mesure varie en fonction de la formation initiale et de l'expérience des éducatrices?

Afin de nous assurer que les pratiques éducatives des services de garde en milieu scolaire correspondent à des critères de qualité, en regard de la mission éducative de l'école, nous avons retenu trois domaines observables aux fins d'analyse. Il s'agit : 1) des activités proposées et plus spécifiquement de la diversité des choix offerts, 2) des

soins apportés en cas d'urgence et des rapports d'accidents complétés, ainsi que 3) du respect des règles d'hygiène préventives quant au lavage de mains.

Pour ce faire, commençons avec le tableau de l'annexe 5, où les formations reçues qui tiennent compte des domaines d'observation pertinents à ce projet de recherche apparaissent sur la première et/ou la deuxième ligne et indiquent les éléments qui sont abordés lors desdites formations, soit les activités, les soins d'urgence et l'hygiène. Les formations reçues indiquées en italique relèvent de domaines qui traitent de sujets différents.

Le tableau des liens entre formations reçues et changements observés (annexe 5) nous permet de constater que des changements ont été observés au sein de chaque service de garde, suite aux formations reçues, selon les domaines mentionnés précédemment. Ainsi, la majorité des formations ont permis d'observer un changement de pratique, sauf pour un seul domaine d'observation, aucun changement n'a été démontré.

Il est aussi pertinent de mentionner que tous les domaines d'observation n'ont pas donné lieu à des formations dans chacun des milieux. À ce titre, le tableau de l'annexe 5, qui présente les formations et les domaines d'observation, nous informe des domaines qui ont été traités.

Si, de plus, nous nous référons à l'analyse du tableau 4.2, le fait que trois écoles sur six n'ont pas reçu toutes les formations, en lien avec les éléments des domaines, souhaités ou recommandés, nous observons que cet état de fait ne présente aucune entrave au changement de pratique.

Maintenant, et afin d'analyser de façon plus détaillée les changements observés, un tableau sera présenté pour chacun des services de garde, et ce, pour chacun des domaines observés en prétest et en posttest (annexe 6). Ces tableaux permettent d'avoir un aperçu plus détaillé des changements dans chacune des écoles participantes.

CHAPITRE 6

RÉSULTATS

Au préalable, nous souhaitons préciser que les descriptions des formations sur mesure qui ont été offertes aux équipes de SGMS se retrouvent précédemment, au tableau 4.1, et les domaines *activités, soins d'urgence et hygiène* y sont associés. L'analyse des observations de chaque domaine, présentée pour chacune des écoles, nous permettra dans un premier temps d'explicitier les résultats afin d'être en mesure de répondre à la première question de recherche :

Est-ce que la formation sur mesure permet d'augmenter la qualité des services de garde?

Les tableaux des changements observés pour chacune des écoles se retrouvent à l'annexe 6 et présentent les résultats observés en prétest et en posttest. Ainsi, pour chaque élément se rattachant à chacun des domaines *activités, soins d'urgence et hygiène*, un X indique si l'élément a été observé. L'analyse des résultats tiendra compte du nombre d'éléments observés dans chaque école, avant et après les formations reçues.

6.1 Pour la période du dîner, en ce qui a trait aux activités :

La grille d'observation développée et utilisée aux fins de ce projet de recherche nous indique si des activités intérieures et/ou extérieures sont proposées le midi. Sachant que pour le développement global des enfants, il est important que ceux-ci puissent s'oxygéner pendant l'heure du dîner, il est fortement recommandé que des activités extérieures soient offertes. Par contre, il est aussi possible que des activités intérieures

soient proposées à l'occasion, afin de poursuivre un projet amorcé après l'école, au service de garde par exemple, ou de démarrer un projet spécifique au groupe du midi, dans le but de développer un sentiment d'appartenance.

À ce titre, il a été observé que tous les services de garde offraient des activités extérieures et intérieures en posttest, alors que quatre des six milieux en offraient en prétest et deux des six milieux offraient uniquement des activités extérieures.

Ces résultats nous permettent d'observer une augmentation de la qualité, en ce qui a trait à la variété de l'offre d'activités pour la période du dîner, étant donné qu'un plus grand nombre d'écoles offre une variété d'activités en posttest.

6.2 Pour la période du dîner, en ce qui a trait aux soins d'urgence :

En ce qui a trait aux soins d'urgence, il est pratique courante que les éducatrices interviennent lors des blessures mineures et que la technicienne prenne en charge les blessures majeures. On entend ici les accidents qui nécessitent une intervention médicale ou une blessure à la tête. L'objectif des formations se rattachant aux soins d'urgence est de développer des bonnes pratiques en cas d'urgence, tel que de rédiger le rapport d'accident et d'informer les parents.

Dans certains services de garde, une éducatrice en particulier est responsable des premiers soins. Cette pratique présente l'avantage qu'une personne développe une expertise en premiers soins, mais certains désavantages sont aussi observés. Comme l'éducatrice en particulier détient aussi un ratio de vingt enfants, lorsqu'elle s'installe à un endroit spécifique en retrait des groupes, les autres éducatrices se retrouvent avec un ratio plus élevé, ce qui est non-conforme au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire (chap. 2, section 111, art.6). De plus, les autres éducatrices

n'ont pas ou ont peu l'occasion de mettre en pratique les interventions apprises dans le cadre du cours de premiers soins. Il est donc nécessaire, si le milieu souhaite adopter ou conserver cette pratique, de s'assurer que les règles de sécurité sont respectées.

À ce titre, il a été observé que quatre des six services de garde disposaient d'une éducatrice en particulier en prétest. En posttest, deux des six milieux ont conservé cette pratique.

Dans tous les milieux, les éducatrices intervenaient aussi pour les soins d'urgence en prétest, alors que quatre des six milieux ont conservé cette pratique en posttest. Un milieu a choisi de conserver uniquement une éducatrice en particulier, alors que dans l'autre milieu, les éducatrices ont été remplacées par la technicienne. À la lumière des explications précédentes, ces observations peuvent démontrer qu'il y a une légère diminution de la qualité des soins d'urgence apportés par les éducatrices, étant donné qu'un moins grand nombre de milieux permettent à toutes les éducatrices d'intervenir.

Les techniciennes qui intervenaient sont au nombre de trois sur six, en prétest et en posttest, mais dans différents milieux. Sur les trois techniciennes qui intervenaient en prétest, deux sont demeurées en posttest, alors qu'un milieu a choisi que seule la technicienne intervienne désormais. Dans un autre milieu, la technicienne n'intervient plus, ce sont uniquement les éducatrices. Dans l'ensemble, nous pouvons dire que la qualité des soins d'urgence est demeurée la même, quant aux techniciennes.

6.3 Pour la période du dîner, en ce qui a trait au rapport d'accident :

Il est nécessaire de remplir un rapport d'accident lorsqu'un suivi doit être assuré, c'est-à-dire lors de situations majeures telles qu'une intervention médicale ou une blessure à la tête. Les informations qui s'y retrouvent doivent être les plus précises possibles car ce rapport pourrait éventuellement être utilisé par les avocats de la commission scolaire, s'il y avait poursuite de la part des parents. Pour ce faire, la personne témoin de l'accident doit remplir le rapport ou, tout au moins, relater les faits observés.

Au prétest, le rapport d'accident était rempli par les éducatrices témoins de l'accident dans cinq des six milieux et une éducatrice en particulier rédigeait le rapport dans un autre milieu. Au posttest, les éducatrices témoins rédigeaient le rapport d'accident dans tous les milieux.

La technicienne remplissait aussi le rapport d'accident dans trois des six milieux, au prétest, en complément de l'éducatrice. Au posttest, deux des trois techniciennes qui soutenaient les éducatrices au prétest ne le font plus, tandis qu'une nouvelle technicienne s'ajoute, pour un total de deux techniciennes.

6.4 Pour la période du dîner, en ce qui a trait à l'hygiène/lavage de mains :

Question d'hygiène, il est reconnu que le lavage des mains s'avère le moyen le plus efficace pour prévenir les infections. Par contre, les installations sanitaires des écoles ne répondent généralement pas adéquatement aux besoins des milieux. Par exemple, il est fréquent d'observer qu'il n'y a pas suffisamment de lavabos lorsque le nombre d'enfants fréquentant le service de garde et de dîneurs est élevé.

Afin de suppléer à ce manque, une solution de remplacement a été développée, il s'agit de l'utilisation d'un désinfectant sans eau. Il est à noter que cette pratique ne fait pas, à ce jour, l'unanimité, et ce, pour diverses raisons. D'abord en raison du

produit, dont certaines marques contiennent un niveau d'alcool trop élevé et dont l'utilisation est alors déconseillée chez les enfants. À ce titre, certains parents membres des conseils d'établissements des écoles s'assurent que ces produits ne sont pas utilisés. D'autres marques sont appropriées pour les enfants, mais les désinfectants sans eau ne permettent pas d'enrayer la saleté.

La grille d'observation indique s'il y a lavage de mains, mais ne précise pas si tous les groupes se lavent les mains systématiquement. Donc, une observation positive du lavage de mains ne permet pas d'affirmer que tous les enfants se lavent les mains quotidiennement. De plus, lorsqu'il est signifié que le lavage de mains est non observé, il peut être interprété comme le fait qu'il n'y a pas de lavage de mains, étant donné que la chercheuse n'en a pas vu lors de son observation. Lorsque le milieu confirme qu'il n'y a pas de lavage de mains, rien n'est coché.

Au prétest, cinq des six milieux permettaient le lavage de mains avant les repas, et un des six utilisait un désinfectant sans eau, en plus du lavabo. Le lavage de mains après le repas n'est pas pratiqué.

Au posttest, tous les milieux permettaient le lavage de mains avant les repas et deux des six utilisaient un désinfectant sans eau en plus. Le milieu du prétest a poursuivi sa pratique, alors qu'un nouveau milieu a ajouté cette pratique.

6.5 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait aux soins d'urgence :

Tout comme durant la période du dîner, il est pratique courante que les éducatrices interviennent lors des blessures mineures et que la technicienne prenne en charge les blessures majeures. Ce qui diffère de la période du dîner, c'est qu'il est moins fréquent qu'une éducatrice en particulier intervienne pour les premiers soins. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les enfants courent moins de risque de blessures que le midi, car ils ne sont pas tous dans la cour d'école en même temps.

L'organisation logistique du service de garde après l'école fait en sorte que les éducatrices partagent généralement différents locaux durant les périodes d'activités.

Au prétest, les éducatrices intervenaient dans tous les milieux, alors qu'on observait quatre des six milieux au posttest. Dans un milieu, une éducatrice en particulier intervient pour effectuer les premiers soins, alors que dans un autre milieu, c'est la technicienne seulement qui intervient désormais.

Les techniciennes intervenaient dans quatre des six milieux au prétest, alors qu'on en retrouve trois des six au posttest. Dans deux milieux, la technicienne n'intervient plus, alors que la technicienne intervient désormais dans un autre milieu.

Il n'y avait pas d'éducatrice en particulier qui intervenait au prétest alors que, tel que mentionné précédemment, un milieu avait fait ce choix en posttest.

6.6 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait au rapport d'accident :

Tel que mentionné dans la discussion précédente, en ce qui a trait aux soins d'urgence durant la période du service de garde, il est aussi pratique courante que les éducatrices remplissent le rapport d'accident si elles interviennent pour les premiers soins.

Ainsi, au prétest et au posttest, les éducatrices remplissaient le rapport d'accident dans tous les milieux.

Une des six techniciennes remplissait aussi le rapport d'accident au prétest et au posttest. Par contre, celle du prétest ne le remplissait plus au posttest, tandis qu'une nouvelle technicienne le remplissait au posttest.

6.7 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait à l'hygiène/lavage de mains : L'observation concernant le lavage de mains s'est effectuée avant et après la collation. La même réalité est vécue au service de garde que lors de la période du dîner, c'est-à-dire que les installations sanitaires des écoles ne répondent généralement pas adéquatement aux besoins milieux. Il est, par contre, pertinent de spécifier qu'on retrouve habituellement un nombre plus restreint d'enfants au service de garde que lors de la période du dîner. À ce titre, nous pourrions prétendre qu'il est facilitant d'effectuer le lavage de mains aux lavabos.

Au prétest, deux des six milieux permettaient le lavage de mains, alors que trois des six le permettaient en posttest. Aucun n'utilisait le désinfectant sans eau en prétest, alors qu'un des six l'utilisait en posttest, celui-ci étant le milieu qui s'est ajouté au lavage de mains en posttest.

Le lavage de mains après la collation n'est pas pratiqué.

6.8 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait au programme d'activités : Réaliser un programme d'activités éducatives représente, sans contredit, un des éléments importants de la qualité d'un service de garde. Il s'agira ici du premier élément observé et nous verrons que les moyens de diffusion du programme d'activités les plus fréquemment utilisés sont l'envoi aux parents par le courrier de l'école et/ou l'affichage qui s'effectue généralement à l'entrée du service de garde, là où les parents se présentent pour aller reconduire ou chercher leur enfant.

L'autre élément du programme d'activité consiste à savoir si les activités proposées sont en lien avec le projet éducatif de l'école. Cette information est demandée à la technicienne lors des journées d'observation, au prétest et au posttest.

Tous les milieux réalisent un programme d'activités, au prétest et au posttest. Cinq des six milieux observés confirment que le programme d'activités est en lien avec le projet éducatif, au prétest. Au posttest, tous les milieux l'affirment.

Trois des six milieux font parvenir le programme d'activités aux parents, au prétest, et deux des six le font en posttest. Notons que deux des trois milieux qui le faisaient parvenir en prétest ont arrêté cette pratique, alors qu'un nouveau milieu a commencé à le faire.

Je souhaite ici discuter de ce changement de pratique ou d'une pratique non existante. Apparaissant comme un moyen de diffusion pertinent, la surprise fut grande de savoir qu'il était peu utilisé. Après questionnement aux éducatrices et à la technicienne à ce sujet, la réponse la plus courante fut qu'il semble rare que les parents lisent la programmation d'activités et/ou en tiennent compte lors de leur organisation personnelle et familiale quotidienne. Ce qui amène les éducatrices et la technicienne à affirmer cette hypothèse, c'est que malgré l'information transmise concernant un projet spécial, par exemple, les parents disent qu'ils n'étaient pas au courant. À ce titre, les éducatrices et la technicienne considèrent que ce moyen de diffusion est coûteux et peu écologique, étant donné la quantité d'impressions nécessaires à la distribution.

Par contre, l'affichage à l'entrée du service de garde apparaît comme étant la solution la moins coûteuse et la plus efficace. Lorsque les parents se présentent au service de garde, une éducatrice ou la technicienne peuvent attirer l'attention des parents sur la programmation affichée. Selon eux, la communication verbale semble le moyen le plus efficace.

Pour preuve, cinq des six milieux affichent la programmation en prétest et tous les milieux l'affichent en posttest.

6.9 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait au choix d'activités :

Un autre élément majeur en ce qui a trait à la qualité d'un service de garde concerne le choix d'activités offert aux enfants. Si ceux-ci doivent uniquement participer quotidiennement aux activités proposées par leur éducatrice, on comprendra que ces activités ne répondent pas nécessairement aux besoins et aux intérêts de tous les enfants du groupe. Par contre, si les enfants se retrouvent au sein de leur groupe d'appartenance certaines journées et que, à d'autres moments ils peuvent faire des choix, déjà la qualité augmente. Les enfants se retrouvent devant un plus grand choix d'activités, ce qui augmente la possibilité de vivre des activités qui leur correspondent. Dans le même ordre d'idée, certains milieux offrent des choix d'activités quotidiennement aux enfants.

Cette approche est encouragée en services de garde, en ce sens qu'elle permet aussi aux éducatrices d'offrir, à l'ensemble des enfants, des activités en lien avec leurs forces et leurs intérêts.

En prétest, les enfants réalisent des activités dans leur groupe seulement, dans cinq des six milieux. En posttest, cette pratique est conservée dans deux des six milieux.

En prétest, aucun milieu n'offrait la possibilité de faire des choix lors de certaines journées, alors que trois milieux sur six le permettaient en posttest. Les nouveaux milieux sont ceux qui n'offraient auparavant que des activités au sein du même groupe.

Un seul milieu offrait des choix d'activités quotidiennement en prétest, et a poursuivi sa pratique en posttest.

6.10 Pour la période du service de garde, en ce qui a trait aux types d'activités :

Si le choix d'activités offert représente un élément central de la qualité d'un service de garde, la variété s'avère toute aussi importante. Afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins et aux intérêts des enfants, enrichir les différents types d'activités proposés permet, en plus, de développer la motivation et un sentiment d'appartenance chez les enfants.

Il apparaît pertinent de préciser que la moyenne de temps accordé à la planification des activités éducatives organisées équivaut à environ une heure par semaine par éducatrice. Lors des formations proposées aux éducatrices, il leur est mentionné qu'il est possible, généralement, d'être en mesure de planifier deux activités éducatives organisées par semaine. Certains milieux choisissent que celles-ci se réalisent après l'école, tandis que d'autres milieux préfèrent offrir une activité éducative organisée le midi, et une autre après l'école.

La grille d'observation propose neuf types d'activités les plus fréquemment offertes au sein des services de garde, mais les neuf types d'activités ne sont pas nécessairement et systématiquement offerts au sein de tous les groupes du service de garde. Dans un premier temps, l'écart entre le nombre de types d'activités proposés en prétest et en posttest sera mentionné. Ensuite, chaque type d'activité sera présenté séparément.

Ainsi, cinq milieux sur six ont augmenté le nombre de types d'activités offertes entre le prétest et le posttest. Un milieu offrait les neuf types d'activités en prétest et en posttest.

De façon plus spécifique, on retrouve des activités d'arts plastiques dans tous les milieux en prétest et en posttest. Les activités de théâtre et d'art dramatique, qui incluent les activités d'improvisation théâtrale, sont offertes dans quatre des six milieux en prétest et dans cinq des six milieux en posttest.

Des activités de musique et d'expression corporelle sont offertes dans trois des six milieux en prétest et dans cinq des six milieux en posttest.

Des activités physiques et sportives sont proposées dans tous les milieux en prétest et en posttest.

Des activités de littératie sont présentes dans quatre des six milieux en prétest et dans cinq des six milieux en posttest.

Des activités de science se retrouvent au sein de quatre des six milieux en prétest et dans tous les milieux en posttest.

Des activités culinaires sont réalisées dans tous les milieux en prétest et en posttest.

Les jeux de société sont offerts dans tous les milieux en prétest et en posttest.

Les activités de sensibilisation culturelle, qui permettent de découvrir la culture québécoise et/ou les différentes cultures, se retrouvent dans quatre des six milieux en prétest et dans cinq des six milieux en posttest.

À cette étape-ci, et avant de répondre à la première question de recherche, il apparaît pertinent de resituer la définition choisie de la qualité des services de garde en milieu scolaire, telle que définie en introduction : « La qualité des services de garde en milieu scolaire sera observée par la lunette de l'atteinte des objectifs de la mission éducative de l'école : instruire, socialiser, qualifier. »

Concernant les activités : « C'est d'abord sous l'angle de la diversité de l'offre d'activités éducatives que ce projet de recherche se situe. »

En ce qui concerne la santé et la sécurité, en référence au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire : « Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école. »

Ainsi, l'analyse des domaines observés en prétest et en posttest nous permet de répondre à la première question de recherche et, ainsi, de confirmer que la formation sur mesure semble augmenter la qualité des services de garde.

Après avoir répondu à la première question de recherche, nous souhaitons vérifier l'hypothèse suivante : il y a une relation significative entre la formation sur mesure des éducatrices et la qualité des services de garde en milieu scolaire.

De façon plus spécifique, nous tenterons de dégager les éléments qui peuvent avoir un impact sur l'augmentation de la qualité. Ainsi, nous examinerons la relation entre la formation initiale, la formation sur mesure et l'expérience des éducatrices afin de répondre à la deuxième question de recherche : Est-ce que l'effet de la formation sur mesure varie en fonction de la formation initiale et de l'expérience des éducatrices?

Pour ce faire, nous analyserons les liens entre les caractéristiques des éducatrices, représentés par la formation initiale et l'ancienneté, et le nombre de changements de pratique observés, tel que présenté au tableau 6.2.

Tableau 6.1 : Nombre de changements et pourcentage d'éducatrices avec diplôme postsecondaire

| École (# éducatrices) | Ancienneté Minimale Maximale Moyenne | Formation initiale | % éducatrices postsecondaire | Nombre de changements observés |
|--------------------------|---|-------------------------|---------------------------------|---|
| A (14) | 0 ans 3 mois 8 ans 7 mois 2 ans 5 mois | 8 DES 5 DEC 1 BAC | 43% | Activités (4) Soins d'urgence (0) Hygiène (0) |
| B (3) | 1 an 6 mois 12 ans 0 mois 6 ans 5 mois | 2 DES 0 DEC 1 BAC | 33% | Activités (3) Soins d'urgence (2) Hygiène (1) |
| C (8) | 0 ans 6 mois 12 ans 0 mois 5 ans 2 mois | 6 DES 1 DEC 1 BAC | 25% | Activités (5) Soins d'urgence (2) Hygiène (1) |
| D (5) | 1 an 1 mois 9 ans 9 mois 7 ans 0 mois | 3 DES 2 DEC 0 BAC | 40% | Activités (4) Soins d'urgence (2) Hygiène (1) |
| E (4) | 3 ans 6 mois 24 ans 9 mois 10 ans 0 mois | 3 DES 0 DEC 1 BAC | 25% | Activités (6) Soins d'urgence (0) Hygiène (0) |
| F (3) | 8 ans 0 mois 22 ans 10 mois 14 ans 3 mois | 3 DES 0 DEC 0 BAC | 0% | Activités (5) Soins d'urgence (0) Hygiène (0) |

En résumé, le tableau 6.1 nous permet de dégager des liens entre l'expérience moyenne de l'équipe d'éducatrices, le pourcentage des éducatrices ayant une formation postsecondaire et le nombre de changements observés.

De façon plus spécifique, il est important de mentionner que le nombre de changements indiqué pour chaque domaine est relié à une formation spécifique sur ce sujet, tel que présenté au tableau de l'annexe 5. Par exemple, l'école A a reçu quatre formations qui traitaient du domaine « Activités », soit le domaine où l'on a observé un changement.

Nous avons constaté précédemment que les formations sur mesure ont permis d'augmenter la qualité des services de garde, et plus précisément d'observer un changement de pratique. Étant donné que chaque changement est relié à une formation spécifique sur le sujet, la formation sur mesure équivaut à un changement de pratique, dans la plupart des cas.

Ainsi, pour chaque école, les observations s'expliquent de la façon suivante :

École A :

On observe quatre changements au domaine des activités, ce qui signifie que les quatre formations reçues qui traitent des activités ont permis d'observer un changement au domaine des activités.

Par contre, aucun changement n'est observé pour les soins d'urgence et l'hygiène, malgré une formation reçue sur ce sujet.

L'ancienneté moyenne est de 2 ans 5 mois et 43% des éducatrices ont une formation initiale postsecondaire.

École B :

On observe trois changements au domaine des activités, deux changements au domaine des soins d'urgence et un changement au domaine de l'hygiène. Ces informations signifient que les trois domaines observés démontrent des changements.

L'ancienneté moyenne est de 6 ans et 5 mois et 33% des éducatrices ont une formation initiale postsecondaire.

École C :

On observe cinq changements au domaine des activités, deux changements au domaine des soins d'urgence et un changement au domaine de l'hygiène. Ces informations signifient que les trois domaines observés démontrent des changements.

L'ancienneté moyenne est de 5 ans et 2 mois et 25% des éducatrices ont une formation initiale postsecondaire.

École D :

On observe quatre changements au domaine des activités, deux changements au domaine des soins d'urgence et un changement au domaine de l'hygiène. Ces informations signifient que les trois domaines observés démontrent des changements.

L'ancienneté moyenne est de 7 ans et 40% des éducatrices ont une formation initiale postsecondaire.

École E :

On observe six changements au domaine des activités, par contre aucun changement n'est observé au domaine des soins d'urgence et au domaine de l'hygiène. Ces informations signifient que seul le domaine des activités démontre un changement.

L'ancienneté moyenne est de 10 ans et 25% des éducatrices ont une formation initiale postsecondaire.

École F :

On observe cinq changements au domaine des activités, aucun changement au domaine des soins d'urgence et au domaine de l'hygiène. Ces informations signifient que seul le domaine des activités démontre un changement.

L'ancienneté moyenne est de 14 ans et 3 mois et aucune éducatrice ne détient une formation initiale postsecondaire.

Afin d'interpréter le plus adéquatement possible les informations précédentes, celles-ci seront présentées par « ordre moyen d'ancienneté » pour chaque milieu. De plus, ces informations incluent le pourcentage de formation initiale postsecondaire et le nombre de changements de domaines observés. Ainsi, un changement représente un domaine donné, pour un maximum de trois changements possibles (activités, soins d'urgence, hygiène) :

2 ans, 43%, 1 changement
5 ans, 25%, 3 changements
6 ans, 33%, 3 changements
7 ans, 40%, 3 changements
10 ans, 25%, 1 changement
14 ans, 0%, 1 changement

Par exemple, pour le milieu où l'ancienneté moyenne est de deux ans, 43% des éducatrices détiennent une formation initiale postsecondaire, et un élément de changement a été observé.

Dans l'ensemble, les données présentées précédemment ne semblent pas permettre de dégager un lien significatif entre l'expérience moyenne, le pourcentage de formation postsecondaire et le nombre de changements observés.

En réponse à la deuxième question de recherche, il n'est pas possible de démontrer que l'effet de la formation sur mesure varie en fonction de la formation initiale et de

l'expérience des éducatrices. De ce fait, l'hypothèse selon laquelle il y a une relation significative entre la formation sur mesure des éducatrices et la qualité des services de garde en milieu scolaire s'avère non vérifiable.

Ces observations démontrent l'effet de la formation sur mesure observé auprès d'un groupe d'éducatrices, et non pas de chacune d'entre elles, individuellement. Étant donné que des moyennes sont dégagées pour l'ancienneté, pour chaque milieu, des écarts significatifs entre l'ancienneté minimale et maximale ne nous permettent pas d'utiliser cette information de façon précise.

Ainsi, il en aurait peut-être été autrement si nous avions été en mesure d'effectuer des observations pour chaque éducatrice, dans son groupe respectif.

C'est principalement pour cette raison qu'il n'est pas possible d'établir une relation plus précise entre la formation d'une éducatrice en particulier et le nombre de changements qu'elle a pu effectuer dans son groupe, suite aux formations.

En ce qui a trait au pourcentage d'éducatrices ayant une formation postsecondaire, on observe un changement dans le milieu où le pourcentage est le plus élevé (43%). À l'opposé, on observe aussi un changement dans le milieu où le pourcentage est de 0%. Dans les autres milieux, le pourcentage ne permet pas non plus d'effectuer de corrélation positive entre un pourcentage plus élevé de formation postsecondaire et un nombre plus élevé de changements.

Étant donné ce constat, nous souhaitons tout de même aller un peu plus loin dans l'analyse de ces données. À partir des mêmes résultats, en ce qui a trait au nombre de changements observés, nous y ajouterons le nombre d'années d'expérience de la

technicienne en service de garde ainsi que sa formation initiale. Cet ajout à la question de recherche réfère à la place accordée à la technicienne au cours du projet de recherche. Dans chacun des milieux, la technicienne a participé aux formations offertes aux éducatrices. Comme elle joue un rôle de leader pédagogique important auprès des éducatrices, il s'avère pertinent de tenir compte de ses caractéristiques. Celles-ci nous permettront d'analyser une possible corrélation entre le nombre de changements observés et la formation initiale et l'expérience de la technicienne.

Tableau 6.2 : Nombre de changements et formation initiale de la technicienne

| École | Ancienneté | Formation initiale | Nombre de changements observés |
|-------|---------------|-----------------------|---|
| A | 13 ans 0 mois | DEC | Activités (4); Soins urgence (0) Hygiène (0) |
| B | 11 ans 9 mois | DEC | Activités (3) Soins urgence (2) Hygiène (1) |
| C | 16 ans 7 mois | DEC | Activités (5) Soins d'urgence (2) Hygiène (1) |
| D | 15 ans 0 mois | DEC et Cert. Univ. | Activités (4) Soins d'urgence (2) Hygiène (1) |
| E | 10 ans 0 mois | DEC | Activités (6) Soins d'urgence (0) Hygiène (0) |
| F | 9 ans 11 mois | DEC | Activités (5) Soins d'urgence (0) Hygiène (0) |

Le tableau 6.2 présente l'ancienneté des techniciennes qui se situe entre 9 ans et 11 mois et 16 ans et 7 mois. De plus, elles détiennent toutes une formation collégiale, telle qu'exigée désormais pour ce poste.

De ce fait, nous pouvons statuer que le nombre d'années d'expérience est assez significatif pour qu'elles puissent exercer un leadership auprès de l'équipe d'éducatrices, ce qui leur permet de soutenir et d'accompagner les éducatrices, suite aux formations reçues.

Étant donné que chaque équipe a participé à des formations qui traitent du domaine « activités », la technicienne est en mesure d'effectuer, au quotidien, un suivi au regard de la planification des activités. Elle s'assure, entre autres, que les éducatrices effectuent des recherches et voient à offrir une variété d'activités, tant à l'intérieur que dans la cour d'école, en lien avec le projet éducatif de l'école. Elle incite aussi les éducatrices à diffuser la planification d'activités au sein de l'école et auprès des parents.

En ce qui a trait aux soins d'urgence, elle évalue le modèle qui sera le plus sécuritaire, à savoir si elle-même se rend toujours disponible pour intervenir pour les premiers soins, s'il est préférable que ce soit une éducatrice en particulier, ou bien si toutes les éducatrices doivent intervenir lorsque nécessaire.

Elle agit aussi de façon cohérente en choisissant la personne adéquate pour la rédaction du rapport d'accident.

Concernant les règles d'hygiène, elle évaluera, avec la collaboration des éducatrices, la façon la plus efficace de permettre le lavage de mains, soit en facilitant l'accès aux lavabos ou en utilisant un désinfectant sans eau.

Pour ce faire, et afin d'être en mesure d'offrir un service de garde de qualité, elle met en place des conditions facilitantes qui encourageront les éducatrices en ce sens.

Tous ces éléments nous permettent de constater que la formation initiale des techniciennes et leur expérience peuvent avoir un impact sur le nombre de changements observés.

DISCUSSION

La discussion représente un résumé des résultats précédents et souhaite ajouter des éléments d'ordre subjectif qui permettent de nuancer certaines observations. Les domaines seront regroupés selon les thèmes « activités, soins d'urgence et hygiène », autant pour la période du dîner que du service de garde, afin de discuter de façon globale de la qualité.

Il s'avère pertinent de se rappeler que les éléments d'observation choisis, que sont les domaines nommés précédemment, réfèrent à des critères de qualité tels que stipulé dans la grille d'évaluation de l'environnement de garde scolaire (traduction française du SACERS) et spécifiés dans l'Avis du CSÉ sur la qualité des services de garde en milieu scolaire (Gouvernement du Québec, 2006). Ces documents de référence ont servi à développer la grille d'observation, utilisée dans le cadre de ce projet de recherche (annexe 4). Ces critères évaluent la qualité, selon : 1) la variété de l'offre d'activités, 2) de l'intervention lors des soins d'urgence et 3) des soins d'hygiène.

Activités :

La variété des activités offertes permet de mieux répondre aux différents besoins et intérêts des enfants, aux différentes sphères du développement global (Règlement SDG), et leur permet de socialiser et de développer un sentiment d'appartenance au groupe et au service de garde. Pour ce faire, la « variété » devrait regrouper des activités d'art plastique, de théâtre et d'art dramatique, de musique et d'expression corporelle, physiques, livres, sciences, cuisine, des jeux de société et des activités de sensibilisation culturelle, de nature éducative, telles que retenues dans la grille d'observation adaptée.

Ainsi, des activités offertes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sur l'heure du midi que durant la période du service de garde, permettront de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des enfants. Parmi ces besoins, notons l'importance de s'oxygéner à l'extérieur pour assurer le bien-être physique pour, ensuite, et aussi, faciliter la concentration.

De plus, et toujours afin de mieux répondre aux besoins et aux intérêts des enfants, permettre un choix d'activités représente aussi un gage de qualité. Pour ce faire, il sera possible d'offrir aux enfants différentes activités, proposées par les éducatrices d'un même cycle, ou inter cycles, et qui s'avèrent complémentaires quant aux différentes sphères du développement global.

Par le fait même, cette approche permet aussi aux éducatrices d'exploiter leurs intérêts et leurs forces, et d'explorer de nouvelles sphères ou domaines d'activités.

Finalement, il s'avère tout aussi pertinent de faire connaître les activités vécues au service de garde auprès des partenaires éducatifs. Cette façon de faire permet aux parents d'ajuster leur horaire, s'il y a lieu ou si nécessaire, en allant chercher leur enfant plus tard par exemple. Elle permet aussi aux autres membres de l'équipe-école de reconnaître l'offre éducative et complémentaire proposée par le service de garde (Règlement SDG). On pourra ainsi faire parvenir aux parents la programmation des activités offertes et/ou l'afficher à l'entrée du service de garde et au salon du personnel.

Les observations de ce domaine démontrent une augmentation de la qualité au sein de tous les éléments décrits précédemment.

Durant la période du dîner, tous les milieux offraient des activités, tant extérieures qu'intérieures, en posttest, comparativement aux observations en prétest où seulement 4 milieux offraient des activités à l'extérieur et à l'intérieur.

Au service de garde, neuf choix d'activités font partie de la grille d'observation et sont proposés par un seul des six milieux. Par contre, les autres milieux ont tous augmenté le nombre de choix offerts en posttest. Étant donné la prise de conscience réalisée par les éducatrices à ce sujet, nous pouvons espérer que de nouveaux types d'activités seront éventuellement proposés, soit par le biais de formations plus spécifiques ou par l'intérêt individuel à effectuer des recherches à ce sujet.

Le choix des activités offertes aux enfants n'était pas pratique courante en prétest. Les éducatrices avaient l'habitude de proposer des activités aux enfants de leur groupe uniquement, et ce, dans cinq des six milieux. En posttest, trois de ces milieux ont commencé à offrir des choix d'activités lors de certaines journées, ce qui dénote aussi un intérêt de la part des éducatrices à répondre plus adéquatement aux besoins des enfants et s'engager sur la route de la qualité.

Finalement, tous les milieux affichent la programmation d'activités en posttest, ce qui n'était pas le cas en prétest. Par contre, peu de milieux la font parvenir aux parents, ce qui ne s'avère pas une nécessité, mais mérite de s'y attarder ultérieurement afin d'enrichir la communication avec les parents. Plusieurs milieux trouvent qu'il est coûteux d'imprimer la programmation hebdomadaire, sans en observer d'effets positifs. On pourrait par contre penser à des moyens intermédiaires qui permettraient une meilleure communication, comme une programmation mensuelle qui présente les thèmes abordés ou les projets à venir. Cette avenue mérite d'être explorée.

Soins d'urgence / rapport d'accident :

Les éléments de ce domaine permettent d'observer que la technicienne, des éducatrices et / ou d'une éducatrice en particulier intervient lors des premiers soins et remplit le rapport d'accident. Il faut aussi savoir qu'il est pratique courante que les éducatrices interviennent lors des blessures mineures et que la technicienne prenne en charge les blessures majeures.

Il s'avère pertinent de mentionner que la qualité de ces interventions est évaluée en fonction d'une meilleure sécurité. Étant donné que la formation en secourisme/premiers soins est un critère d'embauche des éducatrices, il est pertinent de s'attendre à ce qu'elles soient toutes en mesure d'intervenir lors d'un accident. Ceci étant, certains milieux choisissent qu'une éducatrice en particulier ou la technicienne intervient, au détriment des autres éducatrices. Ce choix peut s'avérer non sécuritaire parce qu'il met en péril le développement du savoir-faire des autres éducatrices dans ce domaine. Si les éducatrices ont peu ou pas l'occasion d'intervenir lors de blessures, elles pourraient ne pas savoir comment faire si l'éducatrice en particulier est absente ou non disponible.

Il s'avère important à préciser que les pratiques à ce sujet diffèrent le midi et au service de garde. Nous comprenons qu'il y a généralement un nombre beaucoup plus élevé d'enfants sur la cour d'école pendant l'heure du dîner. Cette situation peut amener les milieux à effectuer des choix différents, selon la période.

Durant la période du dîner, il a été observé que toutes les éducatrices intervenaient dans les six milieux en prétest, en plus d'une éducatrice en particulier dans quatre milieux. En posttest, toutes les éducatrices intervenaient dans quatre milieux, un autre milieu ayant choisi une éducatrice en particulier, et la technicienne dans un autre milieu. On observe les mêmes résultats au service de garde.

Au regard des explications précédentes et telles que démontrées au tableau 6.1, force est de constater qu'il y eu une légère diminution de la qualité à ce domaine. Il serait certainement pertinent de valider la compréhension des éducatrices et de la technicienne à ce sujet et de revisiter certains éléments de la formation.

Durant la période du dîner, les rapports d'accident étaient remplis par les éducatrices témoins de l'accident, dans cinq milieux en prétest et dans tous les milieux en posttest. La technicienne remplissait le rapport, en complément de l'éducatrice, dans trois milieux en prétest, et dans deux milieux en posttest.

Au service de garde, toutes les éducatrices remplissaient le rapport d'accident en prétest et en posttest et une seule technicienne en complétait les informations, si nécessaire.

Étant donné que les informations qui se retrouvent au rapport d'accident doivent être les plus précises possible, la qualité se reflète par le fait que chaque éducatrice témoin de l'accident remplit le rapport le plus précisément possible, et que celui-ci soit vérifié par la technicienne. De ce fait et des observations précédentes, une légère baisse de la qualité en résulte et nous suggérons une discussion à ce sujet avec les techniciennes afin de revoir notre compréhension respective de ce sujet. Comment la technicienne perçoit-elle son rôle et comment la chercheure a-t-elle compris la démarche reliée à la rédaction du rapport d'accident?

Hygiène / lavage de mains :

La grille d'observation développée et la façon dont elle a été utilisée semblent présenter certaines limites quant aux données sur le lavage de mains. Les résultats positifs du lavage de mains ne permettent pas d'affirmer que tous les enfants se lavent

les mains quotidiennement, avant et après le repas du midi, ainsi qu'avant et après la collation au service de garde. Ils représentent plutôt les observations effectuées dans certains groupes à ce sujet, suivi d'une vérification auprès de la technicienne. Les limites de cette observation s'expliquent par le fait qu'il ne s'est pas avéré possible de se déplacer dans tous les groupes lors de ce moment, d'une durée maximale de 15 minutes, avant le repas ou la collation. Donc, si le lavage de mains a été observé au sein des groupes lors de l'observation, il a été coché positivement sur la grille et signifie plutôt que le milieu permet le lavage de mains. L'inverse est aussi vrai, en ce sens que si le lavage de mains n'a pas été observé durant cette période, il en a été coché ainsi, sans toutefois pouvoir affirmer qu'aucun groupe ne procède au lavage de mains.

Des observations retenues, tous les milieux permettaient le lavage de mains avant le repas, durant la période du dîner, en plus d'offrir le désinfectant sans eau dans deux milieux. Au prétest, cinq milieux le permettaient et un seul milieu offrait le désinfectant sans eau. À ce titre, nous pouvons statuer qu'il y a eu une augmentation de la qualité, tout au moins quant à l'offre. Par contre, aucun milieu ne pratique le lavage de mains après les repas.

Au service de garde, deux milieux permettaient le lavage de mains avant la collation en prétest, alors que trois le permettaient en posttest. Un milieu a aussi ajouté l'accès au désinfectant sans eau. Nous pouvons avancer qu'il y a eu une légère augmentation de la qualité au service de garde, mais certains éléments de formation pourraient être rediscutés à ce sujet. Étant donné qu'il y a généralement moins d'enfants qui fréquentent le service de garde qu'à la période du dîner, les installations sanitaires existantes sont beaucoup plus accessibles pour l'utilisation. Considérant l'hygiène comme un élément normatif du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, il mérite que les milieux s'y attardent davantage.

CONCLUSION

Dans le cadre de ce projet, nous avons utilisé des formations sur mesure pour augmenter la qualité des services de garde en milieu scolaire. Trois domaines ont été retenus pour cette démarche, soit les activités, les soins d'urgence et l'hygiène. Nous avons documenté les effets des formations à l'aide d'une grille spécifiquement développée pour ce projet qui s'inspire d'un instrument validé, l'Échelle d'évaluation de l'environnement de garde scolaire (traduction française du SACERS). Les résultats de cette intervention montrent que ces formations sur mesure ont eu un certain impact sur les pratiques dans les milieux ayant participé à ce projet.

Soulignons toutefois que la démarche utilisée dans le cadre de ce projet de recherche présente certaines limites.

Concernant les activités éducatives, la grille utilisée permettait seulement d'observer la variété des activités offertes, sans pouvoir en qualifier le contenu proposé. À cette étape-ci, nous pouvons toutefois affirmer qu'il y a une plus grande variété d'activités offertes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école.

Pour être en mesure d'évaluer la qualité du contenu des activités, il faudrait savoir si, au-delà de la diversité, les activités répondent aux besoins développementaux et aux intérêts des enfants, tel que stipulé au premier objectif du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire qui invite les services de garde à « ...poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école » (chap. 1, 2.1).

Par contre, la grille nous informe si les activités proposées sont en lien avec le projet éducatif de l'école, ce qui correspond à une partie du premier objectif, soit la complémentarité aux services éducatifs de l'école. Là aussi, certaines limites se dégagent : nous ne pouvons pas savoir si toutes les activités offertes par chacune des éducatrices sont en lien avec le projet éducatif de l'école. Nous n'avons pas non plus statué d'un nombre minimal d'activités à offrir, en lien avec le projet éducatif de l'école. Bref, la grille nous donne des informations générales qui concernent tous les groupes, sans distinction.

En ce qui a trait aux soins d'hygiène, les résultats nous démontrent que le lavage de mains, à la suite des formations, a augmenté avant le repas et la collation. Par contre, aucun milieu ne l'offre après le repas ou la collation. À ce sujet, il semble y avoir encore des progrès à effectuer. Comme il a été mentionné précédemment, il y a aussi des contraintes de nature structurelle qui limitent certaines améliorations, mais le manque de formation du personnel contribue à ralentir l'amélioration des pratiques.

En soutien à la mise en œuvre de nouvelles pratiques, il faut souligner le rôle de la technicienne et l'importance de son leadership. Sa formation collégiale en éducation à l'enfance nous porte à croire qu'elle a pu avoir un impact positif sur les changements de pratiques des éducatrices. Au quotidien, elle coordonne la planification des activités éducatives et voit à l'organisation des tâches. Elle facilite les routines qui incluent le lavage de mains et supervise l'intervention lors de situations de premiers soins.

Globalement, le changement de pratique en lien avec une vision de la qualité est un long processus qui commence avec quelques changements de pratiques. Les résultats montrent que les formations reçues ont modifié les pratiques des éducatrices et que les changements sont possibles. Par contre, il est nécessaire d'offrir des formations à

plus long terme qui sont une voie prometteuse pour améliorer la qualité qui, dans l'ensemble, est assez minimale.

La petite taille de l'échantillon utilisé et l'absence d'un groupe témoin pour ce projet de recherche représente une limite importante. Il ne nous permet pas d'affirmer qu'il y a eu augmentation de la qualité de façon assez spécifique. Il faudrait, pour ce faire, entreprendre une recherche de plus grande envergure, où l'on pourrait plus facilement dégager des liens entre la qualité et la formation du personnel. De plus, à la place d'une grille, comme la nôtre, qui permet seulement de constater la présence ou l'absence d'une activité ou pratique spécifiques, il faudrait avoir recours à une grille d'évaluation validée qui permettra une observation plus détaillée et rigoureuse de la qualité, telle que l'Échelle d'évaluation de l'environnement de garde scolaire (Harms, Jacobs et White, 1998).

ANNEXES

| | | | | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 5. Gestion documentaire (archives) | <input type="radio"/> |
| 6. Méthodologie de travail | <input type="radio"/> |
| 7. Leadership (motivation) | <input type="radio"/> |
| 8. Le projet éducatif de l'école et le programme d'activités | <input type="radio"/> |
| 9. Autres besoins (à spécifier si dessous) | <input type="radio"/> |
| 10. Autres besoins (à spécifier ci-dessous) | <input type="radio"/> |

Autres besoins de formation – TECH

VI – Veuillez identifier vos trois (3) plus grandes priorités de formation pour 2007-2008

TECH – Priorité 1

TECH – Priorité 2

TECH – Priorité 3

**** PORTRAIT – PERSONNEL ÉDUCATEUR DU SERVICE DE GARDE – SDG ****
(détenteur de poste seulement, incluant le personnel absent et excluant le personnel remplaçant)

VII – Quel est le nombre d'éducateurs au SDG?

VIII – Quel est le nombre d'éducatrices au SDG?

IX – Quel est le nombre d'éducateurs/trices pour chacune des catégories d'âges?

18 – 29 ans

30 – 39 ans

| | | | | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 3. Le guide d'autoformation | <input type="radio"/> |
| 4. L'élaboration d'un programme d'activités (planification, animation, etc.) | <input type="radio"/> |
| 5. Le développement de l'enfant de 5 à 12 ans | <input type="radio"/> |
| 6. Le développement de la créativité | <input type="radio"/> |
| 7. Le développement de jeux de coopération | <input type="radio"/> |
| 8. La gestion de groupe | <input type="radio"/> |
| 9. Le soutien aux enfants en difficulté d'adaptation (à risque ou handicapé) | <input type="radio"/> |
| 10. La réalité de la pluriethnicité | <input type="radio"/> |
| 11. Le projet éducatif de l'école et le programme d'activités | <input type="radio"/> |
| 12. Animation jours de pluie | <input type="radio"/> |
| 13. Animation sur la cour d'école | <input type="radio"/> |
| 14. Nouvelles technologies (informatique-robotique) | <input type="radio"/> |
| 15. Communication | <input type="radio"/> |
| 16. Autres besoins (à spécifier ci-dessous) | <input type="radio"/> |
| 17. Autres besoins (à spécifier ci-dessous) | <input type="radio"/> |

Autres besoins de formation – SDG

XII – Veuillez identifier vos trois (3) plus grandes priorités de formation pour 2007-2008

SDG – Priorité 1

SDG – Priorité 2

SDG – Priorité 3

**** PORTRAIT – PERSONNEL DU SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNEURS – SSD ****
(détenteur de poste seulement, incluant le personnel absent et excluant le personnel remplaçant)

XIII – Quel est le nombre de surveillants des dîneurs?

XIV – Quel est le nombre de surveillantes des dîneurs?

XV – Quel est le nombre de surveillants/tes des dîneurs pour chacune des catégories d'âges?

18 – 29 ans

30 – 39 ans

40 – 49 ans

50 – 59 ans

60 – 69 ans

XVI – Veuillez indiquer le nombre de surveillants/tes des dîneurs correspondant aux niveaux de scolarisation précisés ci-dessous :

Secondaire IV et moins

Secondaire V

Attestation d'études collégiales

DEC – Technique d'éducation à l'enfance

Autres DEC

Formation universitaire

XVII – Veuillez identifier vos besoins et priorités à l'égard des formations suivantes pour le personnel en SSD :

| | Grande priorité | | Priorité moyenne | | Priorité faible | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | N/A |
| 1. Le rôle du SSD à l'égard de la mission de l'école | <input type="radio"/> |
| 2. Le développement de l'enfant de 5 à 12 ans | <input type="radio"/> |
| 3. La gestion de groupe | <input type="radio"/> |
| 4. Le soutien aux enfants en difficulté d'adaptation (à risque ou handicapé) | <input type="radio"/> |
| 5. Intervention auprès des jeunes | <input type="radio"/> |
| 6. La réalité de la pluriethnicité | <input type="radio"/> |
| 7. Animation jours de pluie | <input type="radio"/> |
| 8. Animation sur la cour d'école | <input type="radio"/> |
| 9. Autres besoins (à spécifier ci-dessous) | <input type="radio"/> |
| 10. Autres besoins (à spécifier ci-dessous) | <input type="radio"/> |

Autres besoins de formation – SSD

XVIII – Veuillez identifier vos trois (3) plus grandes priorités de formation pour 2007-2008

SSD – Priorité 1

SSD – Priorité 2

SSD – Priorité 3

Annexe 2 : Résultat de l'enquête sur les besoins de formation pour les six écoles participantes

| ÉCOLE | PRIORITÉ 1 | PRIORITÉ 2 | PRIORITÉ 3 |
|-------|---|---|---|
| A | N'a pas répondu au questionnaire | | |
| B | L'élaboration d'un programme d'activités (planification, animation) | Le développement de la créativité | La gestion de groupe |
| C | Le Programme de formation de l'école québécoise (compétences transversales et domaines généraux de formation) | Le développement de la créativité | Le projet éducatif de l'école et le programme d'activités |
| D | Animation jours de pluie | La gestion de groupe | Le développement de l'enfant de 5 à 12 ans |
| E | Animation sur la cour d'école | Le soutien aux enfants en difficulté d'adaptation (à risque ou handicapé) | La gestion de groupe |
| F | N'a pas répondu au questionnaire | | |

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

La présente lettre a pour but de vous informer du projet de recherche auquel je vous propose de participer.

Le projet s'intitule « Augmentation de la qualité des services de garde en milieu scolaire par une formation sur mesure. »

Il a comme objectif de démontrer l'effet des formations offertes aux éducatrices sur leur pratique auprès des enfants, en lien avec le projet éducatif de l'école.

Pour ce faire, la chercheuse évaluera les besoins de formation selon les observations effectuées au service de garde. Les données seront non-nominatives, c'est-à-dire qu'aucun nom n'apparaîtra dans les documents de la recherche, tant pour les éducatrices que pour l'école. Les besoins de formations seront déterminés pour l'ensemble de l'équipe d'éducatrices et les formations seront offertes à l'équipe. Cinq rencontres d'une durée de deux heures chacune sont prévues. Les formations qui ont déjà été offertes par le Service des ressources pédagogiques, services de garde, seront prises en considération.

Après les formations, une deuxième observation aura lieu. Les informations sur les observations seront notées à l'intérieur d'une grille élaborée précisément pour le projet de recherche.

L'avantage à participer à ce projet concerne les résultats, c'est-à-dire que vous serez en mesure de connaître l'impact des formations sur la pratique des éducatrices.

Il n'y a aucun inconvénient connu à participer à ce projet car les éducatrices ne sont pas observées individuellement; le projet s'adresse plutôt à l'ensemble de l'équipe du service de garde.

À la fin du projet, une rencontre sera proposée à l'équipe d'éducatrices afin de vous présenter les résultats qui seront publiés.

Certaines informations individuelles sont nécessaires au projet afin de faire des liens entre la formation initiale des éducatrices, le nombre d'années d'expérience à la CSMB, tel qu'indiqué sur la liste de rappel, et les formations sur mesure qui seront offertes.

Pour ce faire, trois questions vous sont posées dans le formulaire de consentement qui suit. Tel que mentionné plus haut, ces informations demeureront confidentielles.

Les coordonnées de la chercheuse sont les suivantes :

Johanne Cyr

(514) 855-4500 poste 8769

johanne.cyr@csmb.qc.ca

Les coordonnées de la responsable du projet de recherche sont :

Christa Japel (U.Q.A.M. Sciences de l'Éducation)

(514) 987-3000 poste 5647

japel.christa@uqam.ca

ADHÉSION AU PROJET ET SIGNATURES

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant ce projet de recherche et on y a répondu à ma satisfaction. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour réfléchir et prendre ma décision. Je sais que ma participation à ce projet est tout à fait volontaire, que je suis libre d'y participer. Je sais être libre de me retirer en tout temps sans que cela nuise aux relations avec tous les intervenants et sans préjudice d'aucune sorte.

Le nombre d'années d'ancienneté en tant qu'éducatrice, tel que mentionné sur la liste de rappel est :

Âge du participant : _____

Mon niveau de scolarité est :

Secondaire 3 ou 4 Secondaire 5 général (DES obtenu) Secondaire 5 professionnel

Collégial en éducation à l'enfance Collégial dans un autre domaine

Universitaire en lien avec l'éducation à l'enfance Universitaire non lié au domaine

Je, soussigné(e), accepte de participer à cette étude.

NOM DU PARTICIPANT : _____

(lettres moulées)

SIGNATURE DU PARTICIPANT

DATE : _____ / _____ / _____

Je certifie :

- a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire de consentement

b) lui avoir clairement indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au présent projet et que je lui remettrai une copie signée du présent formulaire.

NOM DU CHERCHEUR : _____

(lettres moulées)

SIGNATURE DU CHERCHEUR : _____

DATE : ____ / ____ / ____

Annexe 4 : Grille d'observation des services de garde (CSMB)



FORMULAIRE OBSERVATION DU DÎNER

ÉCOLE VISITÉE : _____ **DATE :** _____

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

| | | |
|--|--|--|
| | Directeur/trice <input type="checkbox"/> | Personne en charge du SSD : <input type="checkbox"/> |
| | Technicien/ne <input type="checkbox"/> | |

MANDAT : Observation de la période du dîner

| HORAIRE | COMMENTAIRES |
|--|--|
| Heures des vagues | |
| 1 ^{re} vague <input type="checkbox"/> _____ | <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> |
| 2 ^e vague <input type="checkbox"/> _____ | |
| 3 ^e vague <input type="checkbox"/> _____ | |
| RATIO | |
| Nombre de groupe | |
| SDG = _____ | <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> |
| SSD = _____ | |
| PRISE DE PRÉSENCE | |
| <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> | |
| DÉPLACEMENTS / TRANSITION | |
| <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> | |

SOINS D'URGENCE / RAPPORT D'ACCIDENT

Administré par : Rempli par :

- le/la technicien/nés.....
- les éducateurs/trices.....
- un/une éducateur/trice en particulier..

LOCAUX UTILISÉS

- Salle de classe.....
- Gymnase.....
- Local SDG.....
- Autres locaux.....

SERVICES OFFERTS

Modalités

- Micro-ondes..... _____
- Traiteur..... _____

COMMENTAIRES

HYGIENE

- Lavage des mains avant le repas.....
- après le repas.....
- Utilisation d'un désinfectant sans eau...

ACTIVITÉS

- Extérieures.....
- Intérieures.....

INTERVENTIONS

Code de vie de l'école connu.....

Code de vie de l'école non connu.....

Règles appliquées.....

RECOMMANDATIONS

Rédigé par

Date



FORMULAIRE OBSERVATION DU SERVICE DE GARDE

ÉCOLE VISITÉE : _____ DATE : _____

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) : Directeur/trice

Technicien/ne

MANDAT : Observation du service de garde

HORAIRE

COMMENTAIRES

Horaire des périodes

Présences..... _____

Collation _____

fournie par le sdg oui non

Supervision travaux scolaires..... _____

Activités..... _____

RATIO

Nombre de groupe

SDG..... _____

Enfants ayant des besoins spéciaux..... _____

DÉPARTS

Chaque éducatrice.....

Personne attitrée.....

SOINS D'URGENCE / RAPPORT D'ACCIDENT

Administré par : Rempli par :

- le/la technicien/nés.....
- les éducateurs/trices.....
- un/une éducateur/trice en particulier..

LOCAUX UTILISÉS

- Salle de classe.....
- Gymnase.....
- Local SDG.....
- Autres locaux.....

HYGIENE

- Lavage des mains avant la collation.....
- Utilisation d'un désinfectant sans eau.....

DÉPLACEMENTS / TRANSITION

COMMENTAIRES

ACTIVITÉS

- Programme d'activités Parents Voir feuille
- Forme individuelle Locaux Lien projet éduc.

- | | Toujours | À l'occasion | Jamais |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Extérieures..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Intérieures..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Jeux libres..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Act. éduc. organisées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Activités éducatives organisées

- Arts plastiques.....
- Théâtre & art dramatique.....
- Musique & exp. corp.....
- Physiques.....
- Livres.....
- Sciences.....
- Cuisine.....
- Jeux de société.....
- Sensibilisation (culturelle)
aux autres cultures.....

Matériel
Choix

- Enfant dans son groupe seulement.....
- Journées avec son groupe & autres, fait des choix....
- Enfant fait des choix parmi des activités offertes
quotidiennement.....

Journées pédagogiques
INTERVENTIONS

- Code de vie de l'école connu.....
- Code de vie de l'école non connu.....
- Règles appliquées.....

Annexe 5 Tableau des liens entre formations reçues et changements observés

| École (heures totales) | Formations reçues | Changement observé OUI | Changement observé NON |
|---------------------------|--|---------------------------|---------------------------|
| A (28 h) | SDG1 SDG-ACC-PLANIF SDG-FSM-EXPÉR | Activités | |
| | SDG-FSM-RÔLE | | Hygiène/soins d'urgence |
| | <i>SDG-FSM-RÈGLES</i> <i>SDG-FSM-VALEURS</i> <i>SSDI</i> | | |
| B (20 h) | SDG-ACC-INTER SDG-ACC-RÉUS | Activités | |
| | SDG-FSM-RÔLE SDG-FSM-SECUR | Hygiène, soins d'urgence | |
| | <i>SSDI</i> | | |
| C (32 h) | SDG1 SDG-ACC-ACTIV SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-RÉUS | Activités | |
| | SDG-FSM-RÔLE | Hygiène, soins d'urgence | |
| | <i>SSDI</i> | | |
| D (32 h) | SDG-ACC-INTER SDG-ACC-PORTAIL SDG-FSM-ACTIV | Activités | |
| | SDG-FSM-RÔLE SDG-FSM-SECUR | Hygiène, soins d'urgence | |
| | <i>SDG-FSM-VALEURS</i> <i>SSDI</i> | | |

| École (heures totales) | Formations reçues | Changement observé OUI | Changement observé NON |
|---------------------------|--|---------------------------|---------------------------|
| E (36 h) | SDG1 SDG-ACC-INTER SDG-ACC-INTERCULT SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-RÉUS SDG-FSM-CARACT | Activités | |
| | <i>SDG-FSM-RÈGLES</i> <i>SDG-FSM-VALEURS</i> | | |
| F (36 h) | SDG1 SDG-ACC-ACTIV SDG-ACC-INTER SDG-ACC-PLANIF SDG-ACC-RÉUS | Activités | |
| | <i>SSDI</i> | | |

Annexe 6 Tableaux des changements observés

ÉCOLE A

| Période : Dîner | | Prétest | | Posttest | |
|----------------------------------|---------------|---------|---|----------|---|
| Activités | Intérieures | | | X | |
| | Extérieures | | X | | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | X | | X |
| | Éducatrice | | X | | X |
| | Éducatrice p. | | | | |
| Rapport d'accident | Technicienne | | X | | X |
| | Éducatrice | | X | | X |
| | Éducatrice p. | | | | |
| Hygiène / lavage des mains REPAS | Avant | | X | | X |
| | Après | | | | |
| | Désinfectant | | | | |
| | Non obs. | | | | |

| Période : Service de garde | | | Prétest | Posttest |
|--------------------------------------|-----------------------------|--|---------|----------|
| Activités | Programme | | X | X |
| | Parents | | | |
| | Affiché au service de garde | | X | X |
| | Lien P. Éd. | | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | X | X |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Rapport d'accident | Technicienne | | | |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Hygiène / lavage des mains COLLATION | Avant | | | |
| | Après | | | |
| | Désinfectant | | | |
| | Non observé | | X | X |

| Période : Service de garde | | Prétest | Posttest |
|----------------------------|---------------------------|---------|----------|
| Type d'activités | Arts plastiques | X | X |
| | Théâtre et art dramatique | | X |
| | Musique et exp. | | |
| | Corp. | X | X |
| | Physiques | | |
| | Livres | | X |
| | Sciences | X | X |
| | Cuisine | X | X |
| | Jeux de société | X | X |
| | Sensibilisation cult. | | |
| Choix d'activités | Groupe seul. | | |
| | Groupe et choix | | |
| | Choix quotidien | X | X |

Commentaires : Plusieurs éducatrices m'ont fait part de l'impact positif de la formation sur les valeurs et sur les règles de fonctionnement. Elles m'ont dit que ces formations les avaient amenés à réfléchir sur leurs valeurs personnelles au regard des valeurs scolaires et sur les règles de fonctionnement à établir en ce sens. Désormais, avant d'intervenir auprès des enfants, elles questionnaient la pertinence et se demandaient plutôt si les comportements des enfants étaient en conflit avec leurs valeurs personnelles ou les règles de l'école.

ÉCOLE B

| Période : Dîner | | | |
|----------------------------------|---------------|---------|----------|
| | | Prétest | Posttest |
| Activités | Intérieures | X | X |
| | Extérieures | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | X | X |
| Rapport d'accident | Technicienne | | X |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| Hygiène / lavage des mains REPAS | Avant | X | X |
| | Après | | |
| | Désinfectant | | X |
| | Non obs. | | |

| Période : Service de garde | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|---------|----------|
| | | Prétest | Posttest |
| Activités | Programme | X | X |
| | Parents | X | |
| | Affiché au service de garde | X | X |
| | Lien P. Éd. | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| Rapport d'accident | Technicienne | | X |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| Hygiène / lavage des mains COLLATION | Avant | X | |
| | Après | | |
| | Désinfectant | | |
| | Non observé | | X |

| Période : Service de garde | | Prétest | Posttest |
|----------------------------|---------------------------|---------|----------|
| Type d'activités | Arts plastiques | X | X |
| | Théâtre et art dramatique | | X |
| | Musique et exp. | | |
| | Corp. | X | X |
| | Physiques | X | X |
| | Livres | | X |
| | Sciences | X | X |
| | Cuisine | X | X |
| | Jeux de société | X | |
| | Sensibilisation cult. | | |
| Choix d'activités | Groupe seul. | X | X |
| | Groupe et choix | | |
| | Choix quotidien | | |

ÉCOLE C

| Période : Dîner | | |
|-------------------------------------|---------------|----------|
| | Prétest | Posttest |
| Activités | Intérieures | X |
| | Extérieures | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | |
| | Éducatrice | X |
| | Éducatrice p. | X |
| Rapport d'accident | Technicienne | |
| | Éducatrice | X |
| | Éducatrice p. | X |
| Hygiène / lavage des mains REPAS | Avant | X |
| | Après | |
| | Désinfectant | X |
| | Non obs. | |

| Période : Service de garde | | | Prétest | Posttest |
|--------------------------------------|-----------------------------|--|---------|----------|
| Activités | Programme | | X | X |
| | Parents | | X | |
| | Affiché au service de garde | | | X |
| | Lien P. Éd. | | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | X | |
| | Éducatrice | | X | |
| | Éducatrice p. | | | X |
| Rapport d'accident | Technicienne | | | |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Hygiène / lavage des mains COLLATION | Avant | | | X |
| | Après | | | |
| | Désinfectant | | | X |
| | Non observé | | X | |

| Période : Service de garde | | Prétest | Posttest |
|----------------------------|---------------------------|---------|----------|
| Type d'activités | Arts plastiques | X | X |
| | Théâtre et art dramatique | X | X |
| | Musique et exp. | | |
| | Corp. | X | X |
| | Physiques | X | X |
| | .Livres | X | X |
| | Sciences | X | X |
| | Cuisine | X | X |
| | Jeux de société | X | X |
| | Sensibilisation cult. | | |
| Choix d'activités | Groupe seul. | X | |
| | Groupe et choix | | X |
| | Choix quotidien | | |

ÉCOLE D

| Période : Dîner | | | Prétest | Posttest |
|---|---------------|--|---------|----------|
| Activités | Intérieures | | X | X |
| | Extérieures | | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | | X |
| | Éducatrice | | X | |
| | Éducatrice p. | | X | |
| Rapport d'accident | Technicienne | | X | |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Hygiène / lavage des mains REPAS | Avant | | | X |
| | Après | | | |
| | Désinfectant | | | |
| | Non obs. | | | |

| Période : Service de garde | | | |
|--------------------------------------|--|---------|----------|
| Activités | | Prétest | Posttest |
| Programme | | X | X |
| Parents | | | X |
| Affiché au service de garde | | X | X |
| Lien P. Éd. | | X | X |
| Soins d'urgence | | | |
| Technicienne | | | X |
| Éducatrice | | X | |
| Éducatrice p. | | | |
| Rapport d'accident | | | |
| Technicienne | | | X |
| Éducatrice | | X | X |
| Éducatrice p. | | | |
| Hygiène / lavage des mains COLLATION | | | |
| Avant | | | X |
| Après | | | |
| Désinfectant | | | |
| Non observé | | | |

| Période : Service de garde | | | |
|----------------------------|-----------------|---------|----------|
| Type d'activités | | Prétest | Posttest |
| Arts plastiques | | X | X |
| Théâtre et art dramatique | | X | X |
| Musique et exp. | | | |
| Corp. | | X | X |
| Physiques | | | X |
| Livres | | X | X |
| Sciences | | X | X |
| Cuisine | | X | X |
| Jeux de société | | X | X |
| Sensibilisation cult. | | | |
| Choix d'activités | Groupe seul. | X | X |
| | Groupe et choix | | |
| | Choix quotidien | | |

ÉCOLE E

Période : Dîner

| | | Prétest | Posttest |
|---|---------------|---------|----------|
| Activités | Intérieures | X | X |
| | Extérieures | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | X | |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| Rapport d'accident | Technicienne | X | |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| Hygiène / lavage des mains REPAS | Avant | X | X |
| | Après | | |
| | Désinfectant | | |
| | Non obs. | | |

| Période : Service de garde | | | |
|---|---------------|----------|---|
| Activités | Prétest | Posttest | |
| Programme | X | X | |
| Parents | | | |
| Affiché au service de garde | X | X | |
| Lien P. Éd. | X | X | |
| | | | |
| Soins d'urgence | Technicienne | X | |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| | | | |
| Rapport d'accident | Technicienne | X | |
| | Éducatrice | X | X |
| | Éducatrice p. | | |
| | | | |
| Hygiène / lavage des mains COLLATION | Avant | | |
| | Après | | |
| | Désinfectant | | |
| | Non observé | | |

| Période : Service de garde | | |
|----------------------------|---------|----------|
| Type d'activités | Prétest | Posttest |
| Arts plastiques | X | X |
| Théâtre et art dramatique | X | X |
| Musique et exp. | X | X |
| Corp. | | |
| Physiques | X | X |
| Livres | X | X |
| Sciences | X | X |
| Cuisine | X | X |
| Jeux de société | X | X |
| Sensibilisation cult. | | |
| Choix d'activités | | |
| Groupe seul. | X | |
| Groupe et choix | | X |
| Choix quotidien | | |

ÉCOLE F

| Période : Dîner | | | Prétest | Posttest |
|----------------------------------|---------------|--|---------|----------|
| Activités | Intérieures | | X | X |
| | Extérieures | | X | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | X | X |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | X | |
| Rapport d'accident | Technicienne | | | |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Hygiène / lavage des mains REPAS | Avant | | X | X |
| | Après | | | |
| | Désinfectant | | | |
| | Non obs. | | | |

| Période : Service de garde | | | Prétest | Posttest |
|--------------------------------------|-----------------------------|--|---------|----------|
| Activités | Programme | | X | X |
| | Parents | | X | X |
| | Affiché au service de garde | | X | X |
| | Lien P. Éd. | | | X |
| Soins d'urgence | Technicienne | | X | X |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Rapport d'accident | Technicienne | | | |
| | Éducatrice | | X | X |
| | Éducatrice p. | | | |
| Hygiène / lavage des mains COLLATION | Avant | | X | X |
| | Après | | | |
| | Désinfectant | | | |
| | Non observé | | | |

| Période : Service de garde | | Prétest | Posttest |
|----------------------------|---------------------------|---------|----------|
| Type d'activités | Arts plastiques | X | X |
| | Théâtre et art dramatique | X | X |
| | Musique et exp. | X | X |
| | Corp. | | |
| | Physiques | X | X |
| | Livres | X | X |
| | Sciences | X | X |
| | Cuisine | X | X |
| | Jeux de société | X | X |
| | Sensibilisation cult. | | X |
| Choix d'activités | Groupe seul. | X | |
| | Groupe et choix | | X |
| | Choix quotidien | | |

RÉFÉRENCES

- Baillargeon, M., Veilleux, J. et Larouche, H. (1998). *Échelle d'évaluation de l'environnement de garde scolaire*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'université du Québec.
- Burchinal, M.R., Kainz, K., & Cai, Y. (2011). How well do our measures of quality predict child outcomes? In M. Zaslow, I. Martinez-Beck, & T. Halle (Eds.), *Quality measurement in early childhood settings* (pp. 11-31). Baltimore, MD: Paul H. Brookes Publishing.
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (2006). *Services complémentaires*. Montréal, Québec.
- Gouvernement du Québec (1997). *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* (L.R.Q., c.1-13.3, a.454.1; 1997). Sainte-Foy, Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.
- Gouvernement du Québec (2001). *Rapport du Vérificateur général du Québec*. Sainte-Foy, Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.
- Gouvernement du Québec (2002). *Document d'information sur les services de garde en milieu scolaire*. Sainte-Foy, Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.
http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/servicesdegarde.pdf
- Gouvernement du Québec (2005). *Guide pour l'élaboration du programme d'activités du service de garde en milieu scolaire : un outil souple et pratique*. Sainte-Foy, QUÉBEC : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
<http://www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/projets/servicesdegarde/pdf/13-1007.pdf>
- Gouvernement du Québec (2006). *Les services de garde en milieu scolaire: inscrire la qualité au cœur des priorités*. Sainte-Foy, Québec : Conseil supérieur de l'éducation. <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0452.pdf>
- Harms, T., Vineberg-Jacobs, E., & Romano-White, D. (1996) *School-Age Care Rating Scale*
<http://ers.fpg.unc.edu/school-age-care-environment-rating-scale-sacers>

ISQ, 2009 (Institut de la statistique du Québec)

Jacobs, E., Mill, D., White, D. et Baillargeon, M. (1999). Working in school-age child care: a descriptive study. *The Canadian Journal of Research in Early Childhood Education*, 7(3), 271.

<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=452554811&sid=2&Fmt=3&clientid=13816&RQT=309&Vname=PQD>

Larouche, H. (2000). *Le savoir d'expérience des éducatrices en garde scolaire abordé dans une perspective ethnométhodologique et reconstruit au moyen de récits de pratique* (thèse de doctorat inédite). Université Laval, Québec, Canada.

Récupérée du site ***** :
<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=728408841&sid=1&Fmt=2&clientid=13816&RQT=309&VName=PQD>

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Guérin éditeur ltée, 1 554 p.

MFACF ; 2009 (Ministère de la Famille et des Aînés)

Pierce, K.M., Bolt, D.M. and Vandell, D.L. (2010). *Specific Features of After-School Program Quality: Associations with Children's Functioning in Middle Childhood*.

Rosenthal, R. and Vandell, Deborah Lowe (1996). *Quality of Care at School-Aged Child-Care Programs: Regulatable Features, Observed Experiences, Child Perspectives, and Parent Perspectives*. CHILD DEVELOPMENT.

Roy, C., Baillargeon, M. et Larouche, H. (1999). La qualité des services de garde en milieu scolaire : relation avec la formation et l'expérience du personnel. *The Canadian Journal of Research in Early Childhood Education*, 7(3), 207.

<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=452554851&sid=2&Fmt=3&clientid=13816&RQT=309&VName=PQD>

Vandell, D. L., Pierce, K. M., & Dadisman, K. (2005). *Out-of-school settings as a developmental context for children and youth*. In R. V. Kail (Ed.), *Advances in child development and behavior* (Vol. 33, pp. 43-77). New York: Academic.

